

* Détails chez



196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme
418 852-2922

techminimecanique.com

KAWASAKI KX450X
2025

RABAIS
de
2 000\$



KAWASAKI KX250X
2025

RABAIS
de
1 500\$



PASSEZ NOUS VOIR!
RABAIS
FIN DE SAISON



Kawasaki
Let the Good Times Roll

SEMAINE DU 6 OCTOBRE 2025

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 40
28 PAGES

ZONE
circulaires

BMR

P. 15



EN PAGE
2

**Projet de
30 millions \$
pour Biopterre**

Jean Morneau
concessionnaire de
l'année au Canada,
p. 3

Mgr Pierre Goudreault
président de la
Conférence des
évêques catholiques,
p. 21

CENTURY 21.

Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE
COURTIER IMMOBILIER

Pour un **SERVICE en OR!**
Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER**?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière



COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL



CONSTRUCTION
**MARCEL CHAREST
ET FILS**

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com





redaction@leplacoteux.com

33 M\$ pour propulser l'innovation

MARC LAROUCHE

Québec injecte 27,2 millions \$ au Cégep de La Pocatière pour appuyer la construction de nouvelles infrastructures de recherche pour Biopterre, son centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié. Le ministre responsable de la Jeunesse et ministre délégué à l'Économie et aux PME, Samuel Poulin, s'est rendu à La Pocatière pour en faire l'annonce.

Le projet de plus de 33 M\$, fruit de quatre ans de travail, comprend des serres écoénergétiques et un bâtiment qui réunira bureaux et laboratoires. L'argent servira aussi à l'acquisition d'équipements scientifiques destinés à pousser plus loin la recherche appliquée en bioressources.

« Investir dans la recherche et l'innovation fait partie des priorités de notre gouvernement pour propulser le Québec comme leader dans des domaines d'avenir tels que les bioressources. Notre soutien au Cégep de La Pocatière et à Biopterre pour optimiser leurs infrastructures de recherche en témoigne, et permettra de renforcer la compétitivité de nos PME dans ce secteur clé tout en continuant de bâtir cette économie du savoir qui fait la fierté du Bas-Saint-Laurent et de tout le Québec », déclare le ministre Poulin.

« Depuis près de vingt ans déjà, Biopterre est un lieu de référence pour les entreprises de notre région et de partout au Québec, qui y trouvent des solutions innovantes pour accroître leur performance dans le secteur des bioressources. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme qu'on appuie ce projet d'infrastructures, grâce auquel le centre sera encore mieux outillé pour faire croître et prospérer nos entreprises de la Côte-du-Sud », commente le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest.

Pour la ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, Amélie Dionne, le chantier dépasse la simple mise à niveau. Elle y voit un outil pour accélérer la transition

et l'usage responsable des bioressources à l'échelle régionale. « Le Cégep de La Pocatière et Biopterre sont des acteurs clés pour stimuler la recherche et l'innovation au Bas-Saint-Laurent. Nous sommes donc extrêmement fiers d'appuyer leur projet d'infrastructures, qui viendra concrétiser davantage notre vision collective : celle d'assurer une gestion toujours plus responsable et durable des bioressources, un secteur stratégique pour l'économie de notre région. »

Le directeur général du Cégep, Steve Gignac, parle d'un jalon pour l'enseignement, la recherche et l'attraction de talents. « Ce projet d'infrastructures marque une étape déterminante pour Biopterre et notre Cégep. Il témoigne de notre volonté de créer un environnement de recherche à la fine pointe, et propice à l'innovation, à la collaboration et à la formation de la relève scientifique. En investissant dans ces installations, nous renforçons notre rôle comme acteur clé du développement régional et comme moteur de l'économie du savoir ».

Chez Biopterre, on insiste sur l'impact concret pour les équipes et les PME accompagnées. « Cette annonce change tout. La construction de ces nouvelles installations, dotées d'équipements à la fine pointe de la technologie, constitue un investissement structurant. Ce projet permettra d'accroître nos capacités de recherche, de consolider nos équipes, et de poursuivre notre mission visant à renforcer la compétitivité des entreprises en bioressources », résume le directeur

général par intérim Maxim Tardif, ajoutant que les différentes équipes de travail, actuellement disséminées, pourront être regroupées sous un même toit, sauf évidemment l'équipe de Saint-Hyacinthe qui y demeurera.

Le bâtiment principal de deux étages renfermera des bureaux, des laboratoires, et un complexe de serres modulaires « fragmentées » afin de pouvoir mener plusieurs projets en parallèle. Différents équipements à la fine pointe d'ajouteront à ceux déjà en place.

Étudiants chercheurs

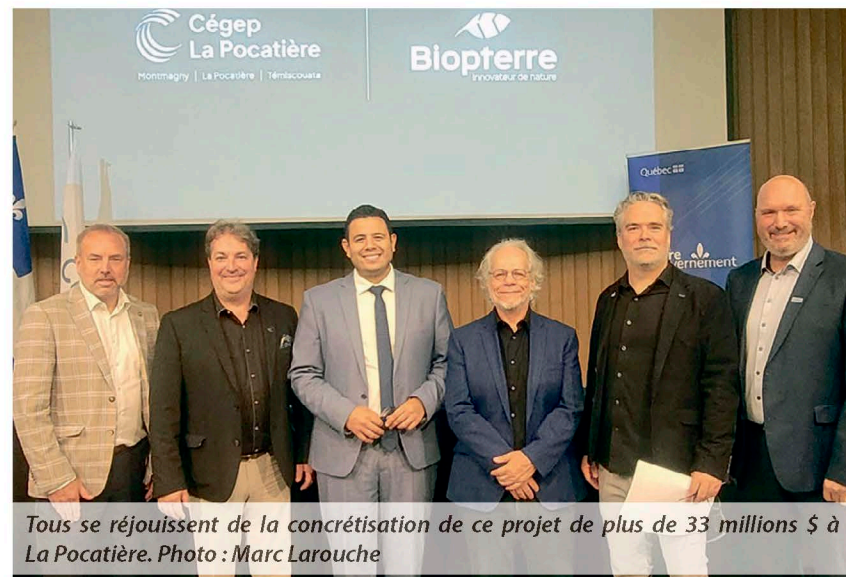
Chaque année, Biopterre accueille une quinzaine d'étudiants-chercheurs principalement issus du Cégep de La Pocatière et d'universités québécoises. Ces stagiaires prennent part à des projets concrets en laboratoire ou en serre, épaulés par les équipes de recherche. Pour Maxim Tardif, cette relève scientifique essentielle contribue à former les spécialistes de demain dans des secteurs en pleine effervescence, comme la recherche appliquée.

« Biopterre a participé à l'élaboration de "boulettes" de semences forestières

destinées à être larguées par drones dans des milieux nordiques difficiles d'accès. Le projet, longtemps perçu comme irréaliste, a franchi chez Biopterre des étapes majeures, au point où des essais se déroulent désormais sur le terrain. Quand on avance dans le temps, toutes ces portes-là s'ouvrent, et on arrive avec des projets extraordinaires », explique M. Tardif.

L'échéancier reste à préciser. « On souhaiterait avoir une construction d'ici deux ans », mentionne M. Tardif. Mathieu Rivest évoque pour sa part la possibilité d'une première pelletée de terre au printemps. « La réflexion concernant le bâtiment est déjà bien avancée ». D'ici là, Biopterre maintiendra un rythme d'innovation soutenu. « Parfois, les équipements sont la limite supérieure de la recherche. En allant s'équiper, ça va nous permettre d'aller un petit peu plus loin ».

« Quand un gouvernement met 27 millions \$ en recherche, en jeunesse, en développement, en appui aux PME sur le plan économique, on vient dire à quel point la Côte-du-Sud, le Bas-Saint-Laurent et les régions du Québec sont importants », conclut le ministre Poulin.



Tous se réjouissent de la concrétisation de ce projet de plus de 33 millions \$ à La Pocatière. Photo : Marc Larouche



Le nouveau bâtiment regroupera les bureaux et les laboratoires de Biopterre. (Illustration : Courtoisie)

Biopterre en bref

Créé en 2007 et affilié au Cégep de La Pocatière, Biopterre – Centre de développement des bioproduits, a pour mission d'améliorer la compétitivité des entreprises en bioressources par la recherche appliquée et le transfert de technologie. Le centre intervient dans des secteurs comme les biotechnologies, les produits horticoles, la biomasse, les technologies

environnementales, les produits forestiers non ligneux, l'agroforesterie, les mycotechnologies et les cultures innovantes. Biopterre accompagne annuellement plus de 100 PME. Pour la dernière année, l'organisation dit avoir appuyé 125 entreprises dans 160 projets, avec une équipe d'environ 52 employés et une quinzaine de stagiaires. (M.L.)

Jean Morneau inc. concessionnaire de l'année au Canada

L'entreprise familiale Jean Morneau, bien implantée à Saint-Pascal et à Rivière-du-Loup depuis bientôt 75 ans, vient de recevoir une distinction nationale qui consacre son expertise dans le domaine des véhicules récréatifs. La succursale de Rivière-du-Loup a été honorée par BRP (Bombardier Produits récréatifs) du prix de Concessionnaire de l'année au Canada pour la gamme Can-Am Spider, une première reconnaissance de ce calibre pour l'entreprise.

MARC LAROUCHE

« C'est vraiment une belle reconnaissance. Nous n'avions pas à soumettre notre candidature. Le tout est décidé à partir des données de BRP à partir de différents critères qu'il faut respecter », commente le président, Jean-François Morneau.

Parmi ces critères figurent le volume et la croissance des ventes, la satisfaction de la clientèle, autant lors de l'achat que pour le service après-vente, l'implication sociale et communautaire de la concession, de même que la qualité des installations.

« Ils ont accès à toutes les données, incluant les ventes, la croissance, nos sondages clients et tout. Notre implication sociale est aussi considérée. À ce chapitre, par exemple, notre entreprise prête des

machines pour les écoles de conduite. Il y a plein de petites choses qui sont très importantes et considérées », poursuit M. Morneau.

Cette première reconnaissance nationale s'ajoute à d'autres honneurs déjà obtenus au niveau régional. Mais jamais auparavant l'entreprise n'avait franchi cet important et prestigieux palier. « C'est une belle tape dans le dos pour nos équipes et pour nous. C'est la preuve qu'il est possible de faire partie des grandes ligues, même en étant en région ».

La distinction a été officiellement remise lors d'un événement consacré au développement de produits 2026 tenu à Boston en août. « Le prix nous a été remis devant nos pairs. Ça aussi, ça compte », relate le dirigeant. La reconnaissance prend



Toute l'équipe de Jean Morneau est fière de ce prix. Photo : Courtoisie

d'autant plus de valeur qu'elle a été décernée parmi environ 300 concessionnaires à travers le pays. « Ce qui est d'autant plus significatif, c'est que ça arrive la même année où nous célébrons nos 75 ans d'existence », souligne Jean-François Morneau.

La succursale de Rivière-du-Loup, ouverte depuis 22 ans, emploie une vingtaine de personnes, tandis que l'entreprise dans son ensemble compte une

quarantaine d'employés. L'honneur rejailit donc non seulement sur l'équipe locale, mais aussi sur l'ensemble du groupe.

Ce prix de concessionnaire de l'année illustre la capacité d'une entreprise familiale régionale à se démarquer sur l'échiquier national, grâce à l'engagement de ses employés et à une volonté constante de dépassement.

Trois générations et 75 ans de passion

Dans le monde d'aujourd'hui, où la compétition vient de partout sur la planète, les entreprises qui traversent les décennies sont celles qui savent miser sur des valeurs humaines, offrir des produits de qualité, et placer le service à la clientèle au centre de leurs priorités. C'est ce qui explique qu'à 75 ans, Jean Morneau inc. a plus que jamais le vent dans les voiles.

MARC LAROUCHE

« C'est très agréable de durer dans le temps. Mais on ne prend rien pour acquis, et on essaie de se dépasser année après année », confie le président Jean-François Morneau, représentant la troisième génération à la barre de cette entreprise familiale. Fondée à Saint-Pascal, où demeure toujours le siège social, la concession a grandi avec sa communauté, en s'adaptant constamment aux changements de l'industrie et aux besoins de sa clientèle.

Avec 75 ans d'histoire derrière elle, Jean Morneau inc. a connu bien des mutations. « Dans un environnement de commerce au détail, les marchés changent et évoluent rapidement. Il faut suivre la vague, s'ajuster, être créatif, et surtout, s'occuper de notre monde », souligne M. Morneau, insistant sur l'importance des employés qui sont au cœur du succès de l'organisation depuis ses débuts. « L'avenir repose sur la force de l'équipe. C'est super

important de prendre soin des gens avec qui nous travaillons quotidiennement. Ils sont tous nos ambassadeurs », dit le président.

Pour la relève de troisième génération, le défi est grand : conjuguer le respect de la tradition et l'ouverture à l'innovation. C'est pourquoi l'entreprise a réalisé l'an dernier des rénovations majeures à la succursale de Rivière-du-Loup, afin d'être en mesure d'intégrer de nouvelles technologies et des outils numériques pour automatiser certaines opérations.

Fidélité aux clients

Au-delà des investissements et des

défis, l'esprit de famille et la fidélité aux clients demeurent les véritables clés de la longévité de l'entreprise. « S'entourer de gens compétents, s'adapter, suivre le courant, c'est ça la recette du succès », conclut Jean-François Morneau.

Après trois quarts de siècle d'existence, Jean Morneau inc. reste solidement ancrée dans nos régions et au-delà, tout en continuant de regarder vers l'avenir. Les fondations posées par les générations précédentes et l'ouverture aux défis de demain lui assurent une place de choix dans le paysage économique et communautaire du Bas-Saint-Laurent.



Les trois actionnaires : Luc, Guy et Jean-François Morneau. Photo : Courtoisie

Le Cégep de La Pocatière se projette vers 2030

Le Cégep de La Pocatière vient de dévoiler son plan stratégique 2025-2030, une démarche qui se veut rassembleuse et ancrée dans la réalité régionale. Fruit d'une large consultation auprès du personnel, des étudiants et des partenaires, ce plan s'articule autour du verbe AGIR, acronyme qui se décline en quatre grandes orientations : Attractivité, Gestion durable et responsable, Innovation et Rayonnement.

« Le plan stratégique 2025-2030 constitue la base de notre planification pour les cinq prochaines années, et est à l'image de notre Cégep et de notre communauté : humain, innovant et profondément enraciné dans son milieu, souligne le directeur général Steve Gignac.

Le Cégep, qui regroupe les campus de La Pocatière, de Montmagny et du Témiscouata, en plus d'être mandataire du Cégep virtuel, entend consolider son rôle d'acteur incontournable du développement régional. Un suivi annuel et une révision de mi-parcours sont prévus pour assurer la mise en œuvre de cette feuille de route. (M.L.)

Ode à mon village



Ce texte a été écrit à l'invitation du réseau Les Arts et la Ville et de ses partenaires à l'occasion de la campagne municipale 2025.

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information décidera de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexacts ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.

Cher Saint-Germain-de-Kamouraska,
Découvrabilité.

Accessibilité.

Médiation culturelle.

Rayonnement.

Innovation numérique.

Écosystème culturel.

ADN culturel...

Encore des mots, toujours des mots, « rien que des mots », chantait Dalida. Bon, la citation n'est pas tout à fait exacte, mais l'idée est là.

Ces mots-là, on les plante avec complaisance, opportunisme, d'une manière un peu forcée — « à la crowbar », comme on

dirait chez nous. Des mots plantés dans une terre stérile, asséchée. Des chants de sirènes pour attirer les gens et les sous, les gens qui ont des sous, ceux qui décident de ce qui doit être soutenu, vu, diffusé.

Les mots d'une culture standardisée, étrangers — pour vrai! — à ce qui grouille dans tes terres, mon village.

Quand on lit l'histoire de Saint-Germain-de-Kamouraska, on comprend vite qu'on a affaire à une histoire d'entêtés, de rebelles, de têtes de cochon qui se sont battus pour qu'au milieu des cabourons s'élevât, modeste et fier, pugnace et intemporel, ce minuscule village où la culture, dans toute sa diversité, dans toutes les multiples façons qu'elle s'invente, se décline et se déploie, est au cœur d'une identité singulière, d'une résistance intime.

Son histoire commence comme un poème, un manifeste de désobéissance. Ici, la culture n'est pas tombée du ciel : elle jaillit de la terre, de la patience, de la détermination d'une gang d'indociles... et c'est resté!

On jase, là :

Du Symposium de peinture, qui fête ses 30 ans cette année, né dans la tête d'un agriculteur érudit et malcommode pis de sa gang d'allumé-e-s...

Du cirque en plein air, agrippé aux flancs d'une paroi rocheuse, magnifiée par les exploits d'artistes suspendus dans le vide,

lucioles dans la nuit de ce village d'irréductibles...

D'un petit café ressuscité après des années de jachères, devenu halte gourmande, écrin de beauté, où ça sent le bon pain et l'amour...

D'un miracle de résurrection encore, alors que l'église — cette église dressée malgré les foudres et les excommunications de l'Évêché — abrite aujourd'hui Le Rebond (pouvait-on choisir meilleur nom!!!), centre multidisciplinaire, école de cirque, gym d'escalade, atelier de céramique, salle d'entraînement...

Du Théâtre des Prés, vibrant et intime, où l'on danse des sets carrés toutes générations confondues, où des artistes de partout — accueillis comme nous seuls on sait le faire, vous demanderez! — viennent nous éblouir de leurs talents, où la démocratie s'installe une fois par mois, au moins, pour les assemblées municipales...

Et de la multiplication de petites fermes, de petites entreprises agricoles obstinées, qui travaillent côte à côte à nommer et nourrir le Doux Pays.

Tu es grand et vaste et indomptable, mon petit village.

Dans un monde « désamé » — pour citer Patrice Desbiens —, tu résistes, acharné et fier, et tu n'as que faire des mots fonctionnalisés de la culture.

À peine 300 âmes, un petit petit village... et pourtant, un grand lieu de nature, de culture et de possibles!

Et la Terre qui m'accueillera à la fin, comme elle m'a accueilli quand je ne savais encore rien d'elle, ni de la flamme qui l'anime, ni des gens qui la font.

Elle est où la culture ?

Chez Nous...

Partout...

Christian Bégin

Acteur, scénariste, réalisateur et animateur



Christian Bégin. Photo: Mélanie Doré

Télé bingo Rotary
3000,00 \$ en prix
DIMANCHE 12 H
MA tv
Câble : 9
HD : 609
6003H4025
1155074125

ACTION DE GRÂCE DE RETOUR LE 19 OCTOBRE
6,00 \$ la feuille

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Télé. : 418 492-9706
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Québec

Canada **RS** RÉSEAU SÉLECT MÉDIAS PUBLICITAIRES

Impression **QUÉBECOR Média** Distribution **Postes Canada**

DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com	RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur José Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre	VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com	Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com
ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com	RÉVISION Éliane Vincent	PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com	CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis , président Gabriel Landry , vice-président Marjorie Ouellet , secrétaire Félix Bernier , administrateur
RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com	TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706		

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Le réaménagement de la 4^e Avenue encore reporté

Le projet de réaménagement de la 4^e Avenue Painchaud à La Pocatière est retardé à une date qui reste à préciser. Les travaux, évalués entre 3 et 4 millions \$, qui devaient débuter en 2024 puis ont été remis en 2025, n'auront pas lieu. Ce sont des considérations financières qui sont à l'origine de cette décision.

MARC LAROUCHE

« C'est un projet que j'ai le regret de ne pas avoir pu livrer dans mon premier mandat. Je souhaite le livrer dans mon second mandat, ça fait partie de mes engagements », dit le maire, Vincent Bérubé, faisant référence à sa candidature

annoncée comme maire de la grande ville regroupée.

Le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) du gouvernement du Québec devait permettre au projet de bénéficier d'une subvention

de 2,8 millions \$ pour réaliser les infrastructures souterraines d'eau potable et d'égout. « Malheureusement, entre le temps où nous avons envoyé la demande et son approbation, le programme a été gelé. Nous n'avons pas voulu refiler la facture aux contribuables, alors nous avons préféré reporter le projet », précise M. Bérubé, ajoutant qu'avec les élections provinciales à venir, de nouvelles enveloppes seront probablement disponibles.

Le projet comprend une refonte complète de la 4^e Avenue, sa transformation en sens unique de l'ouest vers l'est, et la réfection du réseau d'aqueduc et d'égout. On prévoit aussi moins d'espaces de stationnement pour réduire les îlots de chaleur, plus d'espaces verts, d'arbres et d'aménagement paysagers pour créer des espaces de fraîcheur, des trottoirs plus larges pour les piétons, et des espaces spécialement conçus pour aménager des terrasses.



Vincent Bérubé affirme qu'il veut réaliser le projet de transformation de la 4^e Avenue Painchaud, s'il est élu aux élections de novembre. Photo : Marc Larouche

Bilan positif pour la Journée de l'habitation

La MRC de Kamouraska dresse un bilan très positif de la deuxième édition de la Journée de l'habitation tenue récemment au Centre socioculturel de Saint-Pascal. L'événement a réuni une soixantaine de participants provenant des milieux municipal, communautaire, institutionnel, politique, ainsi que de grands employeurs de la région.

Tout au long de la journée, les participants ont pris connaissance d'un portrait détaillé de la situation de l'habitation au Kamouraska. Les discussions ont permis de constater que des solutions concrètes peuvent être mises en place, comme la

création d'un fonds régional en habitation destiné à améliorer l'accès et la qualité du logement. Des ateliers interactifs et des présentations d'experts ont enrichi la réflexion collective, en mettant de l'avant l'importance de la collaboration intersectorielle.



Les membres du Comité régional en habitation du Kamouraska réunis dans le cadre de la deuxième édition de la Journée de l'habitation. Photo : MRC de Kamouraska



Élections municipales : l'enjeu de la participation citoyenne

L'enjeu de la décentralisation, dont j'ai discuté dans ma chronique précédente, en implique un deuxième : celui de la participation des citoyens.

Du moment que le pouvoir des municipalités n'est plus seulement de gérer les services de proximité et les programmes gouvernementaux, mais de prendre en charge un territoire et la communauté qui y vit, avec ses particularités et ses aspirations, les citoyens doivent retrouver leur rôle central. Le vieux dicton « Vous nous avez élus pour gouverner : laissez-nous gouverner tranquilles » ne tient plus. C'est le citoyen qui est souverain, à la base, pas le conseil ni l'État.

Et le rôle des citoyens n'est pas uniquement d'élire un maire, des conseillers et un préfet. Il n'est pas uniquement non plus d'assister à des réunions du conseil soporifiques, où tout a été décidé d'avance, ni de poser des questions chronométrées quand tout est déjà décidé, ni même d'agir comme bénévoles dans les organisations communautaires. Il est d'intervenir en permanence pour surveiller leurs élus, critiquer leurs décisions, leur suggérer des initiatives, appuyer les projets qui leur semblent porteurs, etc. Il est de continuer à agir en citoyen responsable entre les élections. C'est un rôle politique.

À force d'ignorer et d'exclure les citoyens, les municipalités et les MRC ont fini par faire de leurs électeurs des clients qui ne pensent qu'à leur intérêt personnel, plutôt que des citoyens soucieux du bien de leur communauté. Et nos élus sont devenus, du même coup, des gestionnaires et des bureaucrates intouchables. La participation des citoyens à leur propre gouvernance est à reconstruire, car il n'y a pas de démocratie sans participation des citoyens.

Une instance citoyenne

Plusieurs municipalités ont vu naître périodiquement des comités de citoyens autour d'enjeux mobilisateurs, comme la

construction d'une porcherie, d'un parc éolien, d'un oléoduc ou d'une route. Mais l'idéal serait que chaque communauté, pour donner à cette participation citoyenne un cadre général et permanent, se dote d'un conseil ou d'une assemblée citoyenne, avec un fonctionnement démocratique, un local et un fonds minimum pour être en mesure de monter des dossiers, d'informer et de mobiliser la population.

Ces assemblées citoyennes ne doivent pas être vues comme une opposition aux élus. Les élus sont et doivent demeurer les décideurs légitimes au niveau local. Mais ils doivent décider en interaction constante avec les citoyens. Le rôle d'une assemblée citoyenne est complémentaire à celui du conseil municipal : c'est un rôle de vigilance, d'initiative, de conseil, et de contestation au besoin.

L'initiative populaire

Une excellente façon de donner des dents à cette participation citoyenne serait d'expérimenter l'initiative populaire telle qu'elle se pratique en Suisse, c'est-à-dire la possibilité pour les citoyens de voter pour une nouvelle proposition, ou contre un projet ou une décision du conseil, du moment qu'un nombre déterminé de citoyens en fait la demande (signatures). Dans un premier temps, comme ce n'est pas prévu dans le Code municipal, ce vote n'aurait qu'une valeur consultative et non décisionnelle, mais l'expérience pourrait amener à une modification du Code municipal, qui aurait bien besoin d'ailleurs d'une cure démocratique.

Si l'on veut revitaliser la démocratie municipale, il est essentiel d'y réintroduire les citoyens en permanence. Sinon, ceux-ci devront se contenter de chialer et d'endurer...

LOCATION de CONTENEUR

Pour TOUS VOS TRAVAUX!

1 877 646-3255 poste 230

www.concassesducap.com

LES CONCASSÉS DU CAP Inc.



Me Annie-Pier Labrie, avocate

LES AUTRES DÉLAIS ESSENTIELS EN MATIÈRE CIVILE : CE QUE DOIVENT SAVOIR LES PERSONNES NON REPRÉSENTÉES

Lorsqu'on fait face à une procédure judiciaire, le respect des délais prévus par le *Code de procédure civile* est essentiel. Dans une chronique précédente, ma collègue expliquait déjà l'importance du délai de 15 jours pour répondre à une demande introductive d'instance. Or, il existe d'autres échéances qui façonnent le déroulement d'un dossier. Ces délais s'imposent autant aux avocats qu'aux personnes qui choisissent de se représenter seules et leur non-respect peut avoir des conséquences sérieuses.

La communication des pièces :

Dès que vous décidez de contester une demande, vous devez préparer votre défense en réunissant les documents, photos, courriels ou témoignages pertinents. Le *Code de procédure civile* oblige les parties à échanger leurs éléments de preuve avant le procès, dans des délais raisonnables.

Par exemple, si vous détenez un contrat ou une facture qui appuie votre position, vous devez en transmettre copie à la partie adverse. Le défaut de le faire pourrait entraîner le rejet de cette preuve au moment du procès, même si elle vous est favorable. La règle est simple : tout ce que vous souhaitez présenter au tribunal doit avoir été communiqué à l'autre partie en temps utile.

La défense :

Répondre à la demande dans les 15 jours n'est qu'une première étape. Vous devrez ensuite produire une défense (contestation ou exposé sommaire des moyens de défense) présentant vos arguments. Selon l'instance concernée (par exemple, la Cour du Québec ou la Cour supérieure), les délais pour déposer cette défense sont soit prévus par la loi, soit fixés dans un protocole de l'instance ou encore déterminés par le tribunal, selon le cas. Ne pas respecter cette échéance peut fragiliser votre dossier.

Se représenter seul devant le tribunal est tout à fait possible, mais cela exige rigueur et organisation. Vous pouvez également demander de l'aide au greffe du palais de justice. Les greffiers ne peuvent pas donner d'avis juridique ni recommander une stratégie, mais ils peuvent expliquer la procédure, indiquer les formulaires à remplir et vous guider sur la façon de déposer vos documents.

Enfin, n'hésitez pas à consulter un avocat au besoin, car même une brève rencontre peut vous éviter des erreurs coûteuses et faire toute la différence.

BILP
AVOCATS
La Pocatière : 418 371-3114
Montmagny : 418 248-3114
btlpavocats.com

Avantis investit 1,4 M\$ à La Pocatière... et ferme sa succursale de Rivière-du-Loup

Avantis Coopérative annonce un important virage pour sa division Machinerie. L'organisation investira 1,4 million \$ dans sa succursale de La Pocatière afin de la moderniser. Toutefois, l'opération entraîne la fermeture définitive de celle de Rivière-du-Loup.

MARC LAROUCHE

« C'est une décision d'affaires difficile, mais réfléchie, pour assurer la pérennité des services offerts et continuer de les bonifier pour toujours mieux répondre aux besoins des membres et clients », explique Avantis par voie de communiqué, ajoutant qu'il fallait s'adapter. « Face à l'évolution du milieu agricole, marquée par la rareté de main-d'œuvre, la consolidation des fermes et la montée des équipements technologiques, nous devons

nous adapter pour demeurer un partenaire de choix. »

L'investissement permettra de transformer complètement la succursale de La Pocatière, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en fonction des nouvelles tendances de marchandisage et des standards des grands fabricants comme New Holland. Les travaux, qui s'échelonnent sur une bonne partie de l'année à venir, devraient être achevés à l'automne 2026.



Un investissement de 1,4 million \$ transformera la succursale de La Pocatière. Photo : Courtoisie

Conséquences pour Rivière-du-Loup

La fermeture des installations de Rivière-du-Loup le 31 octobre touche neuf employés. Avantis assure que tous auront la possibilité d'être relocalisés à La Pocatière, s'ils ont la mobilité nécessaire. « Tous les efforts seront mis en œuvre pour les accompagner avec bienveillance dans leur transfert. »

Même sans succursale physique, Avantis promet de continuer à desservir les producteurs de Rivière-du-Loup et des environs grâce à son service routier d'unités mobiles tout équipées qui se déplacent directement à la ferme ou au chantier. Des offres exclusives sont prévues pour soutenir la clientèle dans cette transition.

La division Machinerie Avantis compte 10 concessions au Québec et emploie environ 200 personnes. Pour l'ensemble d'Avantis Coopérative, il s'agit de poursuivre sa mission auprès de ses 15 600 membres, en s'appuyant sur un réseau de plus de 95 succursales réparties dans plusieurs régions du Québec et au Nouveau-Brunswick.

VIOLENCE CONJUGALE Un nouvel espace dans Montmagny-L'Islet

Avec l'appui de la Table de concertation en violence conjugale de Montmagny-L'Islet, le poste de la Sûreté du Québec à Montmagny dispose désormais d'une salle d'entrevue spécialement pensée pour répondre aux besoins des victimes et des témoins.

Ce nouvel espace a été conçu pour offrir un cadre accueillant et apaisant, propice à l'écoute et à la communication, tout en respectant le rythme de chaque personne. Réalisé grâce au soutien financier de la Table de concertation, ce projet a pour objectif de garantir un environnement sécuritaire, confidentiel et respectueux aux personnes confrontées à des situations difficiles, en particulier aux victimes de violence conjugale.

« Il est essentiel que les victimes et les témoins se sentent en confiance et soutenus dès leur arrivée au poste de police. Cet aménagement s'inscrit dans la volonté des membres de la Table de concertation de Montmagny-L'Islet d'offrir un service de proximité plus humain et plus attentif », a affirmé Andrée Pelletier, du Havre des Femmes.

**DES KILOMÈTRES
SANS STRESS!**



YOKOHAMA

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2025, OBTENEZ

70 \$ EN CARTE VISA PRÉPAYÉE

à l'achat de 4 pneus neufs
IceGUARD iG53 de YOKOHAMA

Pas de stress, il y a



point-s.ca/pneusfm

PNEUS FM inc.

595, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025. Détails en magasin.

NOUVEAU LA POCATIÈRE Aux urnes, citoyens

L'équipe présidée par l'ancien maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, aura de l'opposition aux élections du 2 novembre. Les citoyens de la nouvelle ville de La Pocatière iront certainement aux urnes. Au moment d'écrire ces lignes, plus d'un candidat est officiellement inscrit sur le site d'Élections Québec à trois postes de conseillers.

MARC LAROUCHE

Ainsi, au poste numéro 1 de conseiller représentant le secteur de Saint-

Onésime-d'Ixworth, l'ancienne mairesse Cathy Fontaine devra se mesurer à Denis



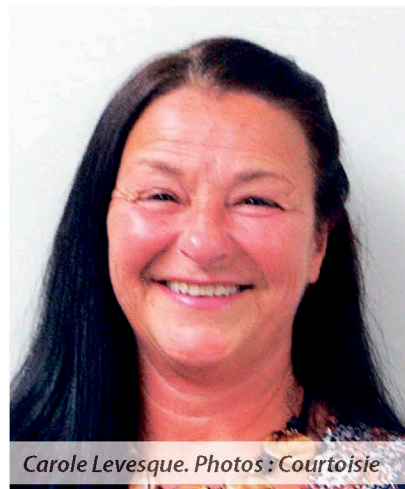
Denis Miville.



Josée Michaud.

Miville. Ce dernier en est à sa seconde tentative sur la scène municipale, puisqu'il a déjà posé sa candidature au poste de maire en 2021.

Au poste numéro 2, l'ancien maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Jean-François Pelletier, fera face à Josée Michaud, conseillère depuis 12 ans dans



Carole Levesque. Photos : Courtoisie

l'ancienne municipalité. Mère et grand-mère, elle a œuvré durant 30 ans dans le domaine agricole, et travaille maintenant comme agente administrative à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Ses priorités vont entre autres à la rénovation de la toiture de la gare, aux égouts de la Station, aux Arpents-Verts, au Parc bioalimentaire et aux terrains St-Louis.

Au poste numéro 3, Natasha Pelletier, de l'équipe Vincent Bérubé et conseillère sortante à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sera opposée à Carole Levesque. Cette dernière a été nommée mairesse en 2023, suite au décès du maire Rosaire Ouellet. Elle n'avait pas posé sa candidature à ce poste aux élections qui ont suivi, faisant en sorte que le candidat Jean-François Pelletier avait été élu sans opposition. Mme Lévesque avait repris le poste de conseillère au siège numéro 3, qu'elle occupait toujours lors du regroupement et qu'elle convoite à nouveau.

Une équipe renouvelée et engagée pour Saint-Pascal

La mairesse sortante de Saint-Pascal, Solange Morneau, annonce qu'elle sollicite un deuxième mandat à la mairie. Pour l'occasion, elle s'est entourée d'une équipe complète, formée à la fois d'anciens et de nouveaux membres, réunis sous le nom : Ensemble pour Saint-Pascal.

MARC LAROUCHE

« Cette équipe paritaire se distingue par la diversité de ses profils et la richesse des expertises mises au service de la collectivité », lit-on dans un document transmis aux médias. L'équipe est composée des conseillers d'expérience Francis Ouellet (poste 1), Isabelle Chouinard (poste 2), Josée Chouinard (poste 3) et François Gagné-Bérubé (poste 4). Deux nouvelles figures rejoignent la formation, soit Caroline Hudon (poste 5) et Alain Potvin (poste 6).

« Dans la continuité des réalisations des quatre dernières années, l'équipe souhaite poursuivre ses actions en s'appuyant sur des valeurs claires : engagement, esprit d'équipe, inclusion, présence sur le terrain, développement, ouverture et environnement durable », écrit-on. L'équipe dit aussi réaffirmer son désir de représenter l'ensemble des citoyens en améliorant ses processus de consultation et sa stratégie de communication.

Se disant attachée à la préservation de

la qualité de vie unique et exceptionnelle de Saint-Pascal, l'équipe Ensemble pour Saint-Pascal dit s'engager à maintenir un rythme de croissance et de développement responsable, « en cohérence avec la planification stratégique de la Ville et dans le respect de la capacité de payer des contribuables ».

La formation invite la population à aller voter en grand nombre, si des élections ont lieu le 2 novembre prochain. Vos

questions et commentaires peuvent être adressés à ensemblepourstpascal@gmail.com.

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

Nos professionnels

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

PRO STORE
ENR

TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES

Service à domicile

VERTICAUX
RÉPARATION

Claude Fortin, prop. 418 241-8800



Solange Morneau sollicite un second mandat avec une équipe complète. Photo : Courtoisie

Piédestal

Soins podologiques
Bas de compression

Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

www.piedestal.ca

DIOCÈSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Les festivités du 75^e anniversaire sont lancées

Plus d'une centaine de personnes se sont réunies récemment pour souligner l'ouverture officielle des Fêtes du 75^e anniversaire du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et marquer le début de l'année pastorale 2025-2026.

MARC LAROUCHE

La journée, organisée par le Conseil diocésain de pastorale en collaboration avec le Comité du 75^e et l'équipe diocésaine, a été marquée par la présence de Mgr Pierre Goudreault et de son prédécesseur, Mgr Yvon-Joseph Moreau, évêque du diocèse de 2008 à 2016. Tous deux ont présidé au rite d'ouverture.

Mgr Goudreault a présenté le contenu d'une capsule temporelle réalisée par l'artisan Pierre Michaud, qui sera scellée dans la crypte des évêques à la fin de l'année jubilaire. Elle contient notamment la bulle papale de l'érection du diocèse, proclamée devant l'assemblée par l'abbé Gérard Beaudoin.

Les festivités ont été lancées sous le thème : Fière de ses racines et de ses fruits, accompagné d'un chant composé par Robert Lebel. Une activité d'échanges a permis aux participants d'évoquer les personnes, lieux ou événements ayant marqué leur foi. Des témoignages de Marc-André Rioux, Bruno Lachance et Geneviève Rioux ont illustré la diversité

des parcours spirituels dans la région.

L'histoire du premier évêque, Mgr Bruno Desrochers, a aussi été mise en lumière par Gaétan Godbout qui a rappelé son rôle de bâtisseur avec la création de la Villa Saint-Jean, l'accueil des Oblats de Marie-Immaculée et l'installation des Visitandines à Sainte-Anne.

Après un dîner communautaire, les festivités se sont poursuivies autour du thème des « fruits » de la foi. Soeur Marie-Odile Bially a présenté l'action internationale des Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire, récemment arrivées dans le diocèse. Nadia Pelchat, ainsi que les abbés Désiré Messou et Daniel Ouellet ont partagé leur expérience de pèlerinage à Rome dans le cadre de l'année jubilaire Pèlerins d'espérance.

Dans l'après-midi, Mgr Goudreault a présenté la brochure À la recherche d'une vie qui a du sens, outil de réflexion distribué dans toutes les communautés. Il a aussi rappelé les trois priorités issues de la démarche synodale en cours : la mise en

place de petits groupes, l'animation locale et la formation de leaders. Ces axes, a-t-il rappelé, sont porteurs d'avenir pour la vitalité du diocèse.

Cette journée de lancement a donné

le ton à une année de célébrations, où mémoire et espérance se conjugueront au fil des événements.

Rédigé et édité selon un descriptif de Jean-François Morin.

Bernard Généreux rend hommage au diocèse

À l'occasion du 75^e anniversaire de l'Église du diocèse, le député conservateur Bernard Généreux a tenu à rendre un hommage officiel, par un document écrit remis aux responsables.

« Depuis 1951, cette église [sic] incarne un lieu de rassemblement, de foi, de transmission de valeurs et de solidarité », écrit-il, ajoutant que cet anniversaire représente « l'occasion de rendre hommage à toutes les personnes — membres du clergé, fidèles, bénévoles et partenaires — qui ont contribué à bâtir, faire grandir et rayonner cette communauté vivante et enracinée dans ses traditions spirituelles. »

Soulignant l'importance du thème choisi pour l'événement, ainsi que du symbole de l'arbre, M. Généreux a mentionné qu'il s'agit « d'une grande richesse, puisqu'ils évoquent la croissance, la mémoire, les liens intergénérationnels et

l'espérance ». Il a rappelé que « chaque contribution individuelle, chaque témoignage de foi fait partie intégrante du tronc solide de cette belle église [sic] enracinée dans notre histoire régionale ».

Comme député fédéral, il s'est dit « fier de souligner ce jalon important qui témoigne de la vitalité de notre patrimoine religieux, et de l'engagement constant de la communauté envers un avenir empreint de spiritualité, de partage et de renouveau ». Enfin, il a adressé à la communauté ses « félicitations les plus sincères ainsi que ses meilleurs vœux pour une commémoration mémorable et inspirante ». (M.L.)

LES RÉSIDENCES LABRIE
VOUS INVITENT À

2 ÉVÈNEMENTS

JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

SAMEDI, 11 OCTOBRE 2025

DE 10H À 15H

DÉGUSTATIONS GRATUITES

VISITE GUIDÉE ET LOGEMENTS DISPONIBLES

VENTE DE GARAGE

VENDREDI ET SAMEDI, 10 ET 11 OCTOBRE

DE 10H À 15H

ARTICLES VARIÉS ET BOUCHÉES

MILLE TROUVAILLES

465, avenue Chapleau, Saint-Pascal-de-Kamouraska ☎ 418 492-7922



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

SEIGNEURIE DES AULNAIES Une plaque commémorative en l'honneur des meuniers

Un moment empreint de mémoire et de fierté s'est déroulé le 17 septembre dernier à La Seigneurie des Aulnaies, alors que le Comité culture et patrimoine a procédé au dévoilement d'une plaque commémorative en hommage aux meuniers qui se sont succédé au moulin seigneurial depuis sa construction en 1738.



André Ouellet, Réjean Labbé, Steve Beaulieu, Joey Lemieux-Beaulieu, Renaud Gamache. Photo : Comité culture et patrimoine

L'événement s'est tenu en présence des meuniers actuels et de plusieurs anciens venus rappeler l'importance de ce métier qui a marqué l'histoire du village et de la région. La plaque, qui rassemble les noms de tous les meuniers ayant exercé leur art au moulin, se veut un symbole de reconnaissance destiné aux descendants de ces hommes qui ont assuré l'approvisionnement en farine, d'abord pour les censitaires, et ensuite pour l'ensemble de la population.

Lors de la cérémonie, le seigneur Pascal-Amable Dionne a tenu à souligner la fidélité remarquable des meuniers au fil des générations, une qualité qui, selon lui, a contribué à la vitalité et à la pérennité de la communauté.

Un travail de mémoire et de collaboration

« Fruit des recherches de l'historien Denis Castonguay et du travail graphique de Patrick Noël, le panneau commémoratif attire l'attention par la qualité de sa réalisation, et par l'histoire qu'il raconte », a déclaré Diane Renaud du Comité culture et patrimoine. Installé au pied de l'escalier jouxtant le moulin, il constituera désormais une halte incontournable pour les visiteurs de La Seigneurie, particulièrement ceux intéressés par les pratiques ancestrales.

Le projet a pu voir le jour grâce à l'appui des Amis de La Seigneurie, de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, et de la Corporation touristique de La Seigneurie, témoignant d'un effort collectif pour préserver et transmettre ce pan du patrimoine local.

Actualité

CHRONIQUE Les temps changent ... PAS QUE LE CLIMAT !

Halloween écoresponsable : plusieurs astuces pour un plaisir durable

Saviez-vous que pour l'Halloween 2022, les Québécois auraient dépensé 264 millions \$ pour l'achat de bonbons, de décorations et de costumes ? Impressionnant, non ? Dans notre équipe, ce chiffre a semé une petite question rhétorique : quelle part de ce montant serions-nous prêts à jeter à la poubelle dans l'année qui suit ? Voici quatre conseils pour une Halloween plus écoresponsable.

1. En 2025, les emballages de bonbons ne sont plus des « déchets » !

En 2019, les plus grands fabricants canadiens ont vendu 55 000 tonnes de confiseries pendant la période d'Halloween ! Chaque enfant revient de sa chasse avec des centaines de bonbons, et les montagnes d'emballages finissent souvent à la poubelle. Eh bien, c'est terminé : tous les emballages sont désormais acceptés au bac bleu !



2. Citrouilles qui nourrissent... et non qui pourrissent

Au Québec, près d'un demi-million de citrouilles finissent chaque année à la poubelle après l'Halloween. Or, le gaspillage alimentaire au Québec émet 3,6 millions de tonnes de gaz à effet de serre, soit autant que les transports maritime, aérien et ferroviaire réunis !



La citrouille est un aliment de choix : congelez-la, et utilisez-la dans des tartes, soupes, gâteaux ou purées. Et quand il ne reste plus rien : hop, le reste va au bac brun !

3. Costume créatif, frissons garantis !

Plutôt que d'acheter des costumes à usage unique, pensez aux costumes faits maison ou de seconde main que vous pourrez réutiliser. Fouillez dans les friperies, réutilisez de vieux vêtements, ou fabriquez un logo ou un accessoire avec un morceau de carton décoré. Non seulement c'est plus écologique, mais c'est aussi unique et créatif !

4. Décors terrifiants... mais pas polluants

Optez pour des décorations réutilisables ou faites maison : feuilles mortes, branchages, guirlandes de papier recyclé. Transformez de vieux bocaux en lanternes effrayantes, ou utilisez de la ficelle ou de la laine recyclée pour créer des toiles d'araignée suspendues dans les coins de la maison ou sur les arbres. Vous réduirez ainsi votre quantité de déchets tout en donnant un style authentique et automnal à votre maison.

Défi Halloween écolo

Et si cette année, au lieu de rivaliser pour la maison la plus décorée, on se lançait le défi d'avoir l'Halloween la plus verte du quartier ? Gageons que vos enfants adoreront participer à cette mission, et que vos voisins risquent bien de vouloir suivre vos pas !

Chronique « Les temps changent... pas que le climat ! » réalisée par Co-éco, en partenariat avec les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et les Basques.



4560E-4025

LES ARTS DE LA SCENE

418 241-5799
adls.ca

PARTENAIRE SAISON
COOP MONTMAGNY
CAP-SAINT-IGNACE

LES SOIRÉES RIRE EN SALLE

GONG SHOW
Balado capté
Jeu. 9 oct. 20 h
Salle Promutuel Assurance

JUSTIN SALADINO
Honest Lies
Ven. 10 oct. 20 h
Cabaret Cogeco

MARTIN PETIT
Un monde meilleur
Sam. 11 oct. 20 h
Salle Edwin-Bélanger

MARC DUPRÉ
Nouveau spectacle en chanson
Ven. 17 oct. 20 h
Salle Edwin-Bélanger

Achetez un billet et obtenez un laissez-passer cinéma

Ô-CELLI
Ô-Celli fait son cinéma
Dim. 26 oct. 15 h
Salle Promutuel Assurance

JORDAN OFFICER
Like Never Before
Sam. 1^{er} nov. 20 h
Salle Promutuel Assurance

NOUVELLE MISE EN VENTE
DAVID PINEAU
Ven. 20 mars 2026
Salle Promutuel Assurance

Logos: MONTMAGNY, CALQ, Canada, AFONTAINE, CÔTE-DU-SUD, umano medical, Jean Cormier, CKP PNEUS, PROMUTUEL, Desjardins, Raymond Chabot, L'ISLEBÈRE, Cloutier, I R I S, MALLETT, CHATV, nousTV, Placoteux, L'OEIL BLANC

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

2 JEUX SEXUELS LÉTAUX ET AUTRES MORTS BIZARRES

Mises en scène est le quatorzième roman de Guillaume Morrisette, le huitième de la distrayante série des enquêtes de la sympathique équipe du lieutenant Jean-Sébastien Héroux de la police de Trois-Rivières, qui est en train de devenir, roman après roman, la capitale littéraire du crime au Québec ! Que de meurtres dans ce joyau de la Mauricie !

Première scène de crime : on découvre un homme menotté, mort asphyxié par un sac de plastique et vêtu de dessous féminins. On pense évidemment à un accident résultant d'un jeu sexuel songé qui aurait mal tourné, du genre « il éjacula si fort que son âme partit avec ». Mais les fins limiers de la gang à Héroux ne se fient pas aux apparences de cette scène insolite, et subodorent ce que les Anglois appellent du *foul play* (plus expressif que la plate traduction de « jeu déloyal »). Bref, il y a anguille sous roche...

Seconde scène de crime : une nuit noire dans une forêt infestée de zombies d'opérette, un cercueil dans lequel gît le participant — menotté, plus mort que vif — à un jeu d'évasion organisé par la compagnie Sauve qui peut.

Tout lecteur de polars le moins aguerri aura tout de suite deviné (anticipé?) que les deux affaires sont liées. Au lieutenant-détective Jean-Sébastien Héroux et ses adjoints, les sergents Jérôme Landry et Brigitte Soucy, de démêler les fils de ces deux faits divers criminels plutôt insolites.

L'auteur nous entraîne tambour battant dans une enquête captivante, bien rythmée, écrite dans un style populaire (ça sacre en sacrement!) qui énervera sans doute quelques puristes, mais que j'ai trouvé très efficace, voire plaisant, dans les circonstances.

Nous suivons avec intérêt toutes les phases d'une affaire de police basée sur deux événements singuliers, sans temps morts (pas d'interrogatoires longuets, répétitifs ou inutiles), peuplée de personnages plutôt singuliers, dont certains sont plus portés sur l'alcool, les drogues et la baise, que sur la lecture des Évangiles. Avec en prime une traque de zombies pas piquée des vers ! J'ai quelques réserves à propos du dénouement, mais c'est tout de même un des meilleurs polars de cette série.

Guillaume Morrisette, *MISES EN SCÈNE*, Laval, Saint-Jean éditeur, 2025, 374 pages



Journée mondiale des enseignants

La Journée mondiale des enseignants a été célébrée le 5 octobre. Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (SEGP-CSQ) joint sa voix à celle de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) pour rendre hommage aux professeurs. Dans un communiqué, les organisations rappellent que les enseignants accompagnent avec succès les élèves chaque jour, et ce, malgré des conditions de travail jugées difficiles.

« Que ce soit au secteur des jeunes, à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes, les personnes enseignantes inspirent les plus belles réussites dans l'ensemble du réseau scolaire québécois. Le gouvernement doit entendre et mettre en œuvre les solutions qu'elles proposent pour améliorer leur quotidien », souligne la présidente du SEGP-CSQ, Natacha Blanchet, qui insiste sur la nécessité d'écouter les enseignants pour améliorer le quotidien scolaire et assurer l'avenir de la profession.

Un investissement dans la société

De son côté, Richard Bergevin, président de la FSE-CSQ, rappelle que les enseignants demeurent engagés malgré la surcharge de travail, les compressions budgétaires et les contraintes légales. « Merci aux personnes enseignantes qui, malgré la surcharge de travail, les compressions qui font mal et les multiples nouvelles contraintes légales, continuent d'accompagner les élèves et de nourrir leur réussite. Investir dans les personnes enseignantes

en écoutant leurs solutions, c'est aussi investir dans les conditions d'apprentissages des élèves, et donc dans leur avenir et celui de la société québécoise », a-t-il déclaré.

La Journée mondiale des enseignants est organisée depuis 1994 par l'UNESCO, et célébrée chaque 5 octobre à travers le monde. L'événement, soutenu par l'Internationale de l'éducation (IE), met de l'avant l'importance du rôle des enseignants. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), à laquelle est affilié le SEGP, est membre actif de cette organisation internationale.

Le rôle du SEGP-CSQ dans la région

Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage représente environ 1200 enseignants œuvrant dans les Centres de services scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup et du Fleuve-et-des-Lacs. Ses membres couvrent l'ensemble des secteurs, du préscolaire à la formation générale des adultes. Affilié à la FSE-CSQ et à la CSQ, sa mission est d'assurer la défense des conditions de travail et la reconnaissance de la profession enseignante. (M.L.)

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

5 octobre 2025

Écouter les **SOLUTIONS** des profs pour l'éducation, c'est **INVESTIR** dans l'avenir.

Nos profs, **NOTRE DEVOIR.**



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CÔTE-DU-SUD (CSQ)



Un nouveau gymnase et deux classes pour l'école de Mont-Carmel

L'école primaire Notre-Dame de Mont-Carmel franchit une étape de son histoire avec l'inauguration d'un gymnase moderne et l'aménagement de deux nouvelles classes préscolaires. Le projet, d'une valeur de plus de 5,4 millions \$, a été réalisé par l'entreprise Kamco Construction et permet de répondre à des besoins criants tant pour les élèves que pour la communauté.

MARC LAROUCHE

Construit en 1952, l'ancien gymnase ne répondait plus aux standards actuels. Grâce à la construction d'une nouvelle infrastructure de 216 m², dotée notamment de portes à contrôle d'accès pour faciliter l'utilisation communautaire, l'ancien espace a pu être transformé en deux classes, en vestiaire et en toilettes adaptées aux tout-petits.

«Il est important que les jeunes puissent bouger dans un environnement stimulant qui répond à leurs besoins, et c'est exactement ce que ce gymnase moderne leur permettra de faire. De plus,

toute la communauté pourra bénéficier de ces installations en dehors des heures de cours, en soirée, ou encore les fins de semaine. Nous maximisons ainsi la portée de chaque dollar investi. Merci aux équipes qui ont contribué à concrétiser le projet» déclare la ministre de l'Éducation, Sonia LeBel.

De son côté, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a insisté sur la valeur de cet investissement pour les milieux ruraux. «Cet investissement à Mont-Carmel démontre que nos communautés rurales méritent elles aussi des

infrastructures modernes et adaptées. Le nouveau gymnase et les classes supplémentaires contribuent directement à la vitalité de notre milieu, et offrent aux enfants d'ici un environnement digne de leurs aspirations. C'est une grande fierté de voir ce projet aboutir, car il reflète notre volonté collective de soutenir la jeunesse et de bâtir des villages dynamiques et tournés vers l'avenir», a-t-il affirmé.

La direction de l'établissement voit également dans ce projet une avancée notable pour l'ensemble de la communauté éducative. «Ce projet représente une avancée significative pour le milieu scolaire, tant sur le plan pédagogique que communautaire, puisqu'il améliore la santé et le bien-être des élèves grâce à un espace moderne et sécuritaire réservé aux activités physiques. De plus, l'intégration d'un système Lü interactif

favorise l'apprentissage actif, la motricité et la stimulation cognitive par le jeu. Finalement, la polyvalence de l'espace permet l'organisation d'événements scolaires, de rencontres communautaires et d'activités parascolaires», a indiqué Julie Lizotte, directrice de l'école Notre-Dame de Mont-Carmel.

Les nouvelles classes aménagées dans l'ancien gymnase ont été pensées pour répondre aux besoins des jeunes enfants. Espaces lumineux, ergonomiques et adaptés favorisent le développement global, la curiosité, la créativité et le jeu libre des élèves du préscolaire.

Avec cette réalisation, l'école Notre-Dame de Mont-Carmel dispose désormais d'infrastructures qui répondent aux standards actuels, tout en offrant à la collectivité un lieu polyvalent et accessible.



Le nouveau gymnase de l'École de Mont-Carmel. Photo : Courtoisie



L'une des deux nouvelles classes. Photo : Courtoisie

Mérite jeunesse de projection

Nous sommes fiers de reconnaître le MÉRITE de jeunes adultes ayant eu recours à l'un ou l'autre de nos services. Chacun à sa façon a su se démarquer par ses efforts, par son engagement dans sa démarche et par sa persévérance.

Jules Leclerc



C'est le 22 septembre 2021 que j'ai eu la chance de croiser le chemin de Jules.

Jules incarne parfaitement l'idée que la persévérance peut transformer une vie. Il y a quelque temps, il traversait une période difficile : sa motivation s'était éffritée, et la confiance en ses capacités semblait s'être envolée. Les défis paraissaient trop grands, et l'idée même de réussir semblait presque hors de portée. Pourtant, malgré les doutes et les obstacles, Jules a choisi de ne pas renoncer. Il a retroussé ses manches, a accepté de se relever après chaque chute, et a travaillé avec acharnement, un pas à la fois. Sa détermination a fini par faire taire ses peurs. Il a su retrouver en lui cette étincelle, celle qui pousse à avancer, même quand le chemin semble trop abrupt. Une victoire silencieuse mais éclatante, bâtie au fil du temps, à travers les doutes, portée par des élans de travail! Aujourd'hui, Jules peut être fier. Il est engagé dans une formation qui le passionne, fruit de ses efforts et de sa résilience. Son parcours nous rappelle que, même lorsque l'espoir s'amenuise, la force de persévérer peut ouvrir des portes insoupçonnées. Jules est la preuve qu'avec courage et constance, il est possible de bâtir l'avenir dont on rêve.

Avec la participation financière de :

Secrétariat
à la jeunesse
Québec

projektion
CARREFOUR
jeunesse • emploi

Pour connaître l'ensemble de nos services,
communiquez avec nous!
Saint-Pascal : 580C, rue Côté | 418 371-1377
La Pocatière : 212, 4^e Avenue
info@projektion16-35.ca | suivez-nous sur



CRÉNEAU
CARREFOUR JEUNESSE

Marie-Soleil Gaudreault
intervenante
perseverance@projektion16-35.ca

CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE offre aux jeunes de 15 à 19 ans un accompagnement personnalisé en persévérance scolaire.

0991H4025



À vos marques, prêt,
RÉSERVEZ!

Il est temps de planifier
vos festivités



Party de Noël

28 et 29 novembre
5 et 6 décembre
12 et 13 décembre

Table d'hôte

ENTRÉES

- Crevettes tempura 10\$
- Foie gras de canard et confit d'oignons 12\$
- Brie fondant érable et pacanes 14\$

PRINCIPAUX

- Raviolis à la courge butternut, Boursin et fines herbes 24\$
- Ossobuco de porc O'Rye au vin blanc et porto sur risotto 25\$
- Coquille St-Jacques et salade jardinière (crevettes et pétoncles) 26\$
- Bavette de boeuf au whisky, grelots et légumes rôtis 27\$

DESSERT

- Gâteau mousse forêt-noire 6\$

Avec le chansonnier Yanick Lavoie



*Faites vite!
Les places
sont limitées.*

RESTAURANT
DE LA
Montagne
2.0

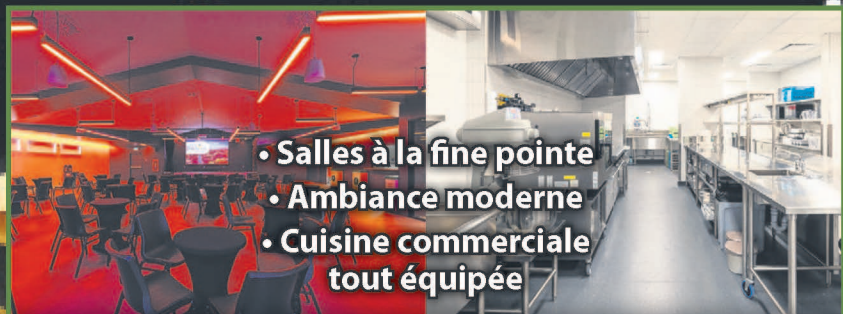
165, rue Varin, Saint-Pascal 418 492-3135

RÉSERVATIONS POUR VOTRE PARTY DE NOËL : Évitez d'être à la dernière minute!

Le temps des Fêtes approche à grands pas! Pour votre party de bureau ou d'amis, ou encore votre réveillon familial, mieux vaut tout réserver dès maintenant : la salle, le service traiteur, le DJ, l'équipement audiovisuel et plus encore.

Retenez qu'en planifiant tôt, vous aurez accès aux meilleurs choix et vous éviterez bien des tracas! Vous ne voudriez certainement pas avoir l'obligation de changer la date du party parce que l'endroit qui vous intéresse est déjà pris, tout comme vous n'auriez pas envie de passer des heures à chercher un traiteur disponible — pour finir par vous contenter d'un menu qui ne fait pas l'unanimité. Dans ce monde effréné, il vaut mieux se laisser une marge de manœuvre pour respirer!

Bref, n'attendez pas que décembre arrive pour vous y mettre. Les restaurants, services de traiteur et autres entreprises de votre région spécialisées en événements peuvent vous aider à créer une soirée festive mémorable. Appelez-les sans plus tarder!



- Salles à la fine pointe
- Ambiance moderne
- Cuisine commerciale tout équipée

Pour répondre à tous vos besoins!

Information et location :
418 492-2312 poste 300
loisirs@villesstpascal.com
www.villesstpascal.com

Saint-Pascal
On voit loin!



PARTY D'ENTREPRISE OU DE FAMILLE, PENSEZ...

SALON DE QUILLES SAINT-PASCAL
Quilles, repas, musique
en formule « Clair de lune »



418 492-2146
418 894-8434

www.quillesstpascal.ca

Festivités de Noël

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

19 601 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

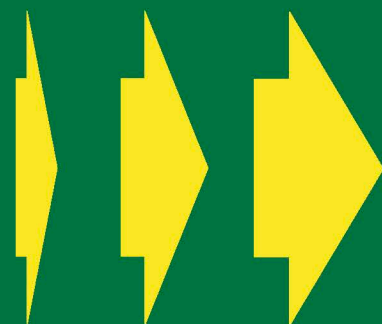
BMR

POUR LES VRAIS

↘ CIRCULAIRE ↘ CIRCULAIRE ↘ CIRCULAIRE ↘ CIRCULAIRE ↘

MAINTENANT !

TROUVEZ NOTRE
CIRCULAIRE
EN LIGNE ICI



ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR :  

ABONNEZ-VOUS
ÉGALEMENT À
L'INFOLETTRE BMR



Dû à la situation incertaine chez Postes Canada, notre prochaine édition sera disponible dans ces points de dépôt :

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



MRC DE KAMOURASKA

KAMOURASKA

– Poissonnerie Lauzier

LA POCATIÈRE

– Marché du Quartier
– Métro Lebel
– Esso La Pocatière, route 132
– Librairie L'Option
– Canadian Tire
– Centre d'achat La Pocatière
– Résidence Les Bâisseurs
– Ville La Pocatière
• Centre Bombardier
• Réception de l'Hôtel-de-Ville
• Bibliothèque

MONT-CARMEL

– Épicerie Chez Daniel
– Bureau municipal

RIVIÈRE-OUELLE

– Bureau municipal

SAINT-ALEXANDRE

– Bureau municipal
– Magasin Marcel Thériault
– Familiprix
– Épicerie du Coin Marché Richelieu

SAINT-ANDRÉ

– Bureau municipal

SAINT-BRUNO

– Bureau municipal

SAINT-DENIS

– Maison de Jean-Baptiste
– Bureau municipal

SAINT-GABRIEL

– Dans la boîte aux livres
située au bureau municipal

SAINT-GERMAIN

– Bibliothèque municipale

SAINT-JOSEPH

– Bureau municipal

SAINT-ONÉSIME

– Bureau municipal
– Dépanneur Jimbo

SAINT-PACÔME

– Épicerie Gilbert Royer
– Boucherie Gaston Dubé
– Bureau municipal

SAINT-PASCAL

– Maxi
– Lunik
– Filgo, dépanneur
– Centre sportif
– Camille Dumais
– Bureau du Journal
– La salopette et l'aventurier
– Resto de la Montagne 2.0

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

– Alimentation Lucien Dubé
– Bureau municipal
– Pédro Canada

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

– Bureau municipal

SAINTE-HÉLÈNE

– Épicerie Charest
– Bureau municipal

MRC DE L'ISLET

L'ISLET

– Municipalité (3 bibliothèques)
– Bureau municipal
– PH Normand et fils
(Marché Extra)

SAINT-ADALBERT

– Bureau municipal

SAINT-AUBERT

– Marché Richelieu
– Bureau municipal

SAINT-CYRILLE

– Bureau municipal

SAINT-DAMASE

– Bureau municipal

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

– Coop La Paix
– Bijouterie Jean
– Centre de services Desjardins

SAINT-MARCEL

– Alimentation Blanchet
– Bureau municipal

SAINT-OMER

– Bureau municipal

SAINT-PAMPHILE

– Marché Tradition
– Dépanneur le 550 halte
Multiservices (Boni soir)
– Bureau municipal

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

– Dépanneur Shell
– Marché des Aulnaies
– Bureau municipal

SAINTE-FÉLICITÉ

– Bureau municipal

SAINTE-LOUISE

– Marché aux Caissons
– Bureau municipal

SAINTE-PERPÉTUE

– Les Marché Tradition
– Bureau municipal

TOURVILLE

– Dépanneur H&R Gaulin
– Bureau municipal

Le Placoteux

Saint-Jean-Port-Joli en première ligne de la grève des paramédics

En grève depuis le 11 décembre 2024, les paramédics de Saint-Jean-Port-Joli continuent de mener la contestation syndicale dans la région, un mouvement désormais renforcé par leurs collègues de Montmagny qui se sont joints à eux dans la nuit du 25 au 26 septembre dernier.

JOSÉ SOUCY

Ce débrayage est encadré par le tribunal administratif du travail et vise les paramédics représentés par la FTPQ SCSFP 7300 et l'APTH CSN travaillant pour la compagnie Paraxion touchant nos régions. L'instance a conclu que les mesures prévues assurent le maintien des services essentiels, de sorte que la santé et la sécurité publiques ne sont pas mises en danger.

Des services essentiels maintenus

Concrètement, les paramédics de Saint-Jean-Port-Joli comme ceux de

Montmagny continuent de répondre à tous les appels d'urgence de priorité 0 à 7, ainsi qu'aux appels de priorité 8, à l'exception des retours à domicile qui doivent être effectués entre 12 h et 17 h.

Le service aéromédical demeure actif en tout temps. Les cas critiques tels que les urgences obstétricales, les soins palliatifs, les patients hospitalisés en CHSLD ou en unités spécialisées, ainsi que les transferts critiques sont également assurés.

Des moyens de pression ciblés

Plusieurs tâches non essentielles sont toutefois suspendues : la supervision et l'accueil de stagiaires, certaines procédures administratives, le lavage extérieur des véhicules ambulanciers, ainsi que le transport du linge souillé. De plus, les paramédics appliquent des restrictions quant aux déplacements à l'intérieur des hôpitaux, à l'utilisation de certains codes radio, et à l'attribution des véhicules.

Une mobilisation qui s'intensifie

Dans leurs communications, les représentants de la FTPQ-SCFP-7300

dénoncent une volonté du ministère de réduire l'échelle salariale obtenue lors de la dernière ronde de négociations, ce qui entraînerait une baisse de revenus.

« Nous ne pouvons en aucun cas tolérer une telle dégradation de nos conditions de travail. Le ministère cherche à réduire l'échelle salariale obtenue lors de la dernière ronde, ce qui entraînerait une baisse directe de notre salaire. Et ce, sans fournir ses analyses ou les données justifiant une telle régression, alors que nous sommes face à des gouvernements qui se procurent des augmentations de salaire à qui mieux mieux, sans que personne n'ait son mot à dire, et ce, même si les performances du gouvernement sont présentement exécrables. »

Si une augmentation salariale de 6 % a été octroyée en décembre 2024 pour les paramédics associés à la

FTPQ SCSFP 7300, et qu'une entente de principe sur le volet normatif est réglée, le dossier monétaire reste cependant au cœur du litige. Les syndicats rejettent fermement les propositions patronales, qui incluent une diminution des salaires, une réduction des conditions pour les temps partiels, et la suppression de certains acquis.

Une grève à durée indéterminée

Le mouvement, qui s'étend aujourd'hui à Montmagny, demeure à durée indéterminée. Les syndicats promettent de maintenir la pression au cours des prochaines semaines, en insistant sur le fait qu'aucun recul salarial ou de conditions de travail ne sera accepté. « Souhaitons que l'été ait permis au ministère de réfléchir à ses propositions grossières, et d'obtenir le mandat nécessaire pour parvenir à un règlement dans des délais raisonnables », conclut la FTPQ SCSFP 7300.



Photo : Archives Le Placoteux

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Des champions de pétanque à Saint-Pascal

Le tournoi de pétanque 2025 s'est conclu récemment avec la victoire de l'équipe formée de France Charest, Céline Richard et Jean Guy Charest. Les formations du mardi (menées par France Charest) et du mercredi (dirigées par Réal Hudon) s'étaient affrontées lors de la grande finale. Félicitations à tous les participants pour cette belle saison de jeu et de camaraderie ! (M.L.)



Photo : Courtoisie

ON PEUT-TU ÊTRE HEUREUX? DÉMYSTIFIE LE BONHEUR AVEC MARTHE LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 À 19 H 30

MARTHE LAVERDIÈRE

Conférence-bénéfice
pour les travaux
de restauration à l'église de
Saint-André-de-Kamouraska



SCANNEZ CE CODE QR

BILLET EN
PRÉVENTE

40\$

Billet admission générale 50\$
Prévente jusqu'au 31 août 40\$

Achat de billet et infos :

Scannez ce code QR
Bureau de la fabrique les vendredis
418 493-2152
Ghislain Ouellet 418 493-2271

(25\$ PAR BILLET VONT À MARTHE LAVERDIÈRE)



Crédit photo: Pascal Rameux



Avis de décès

Rachel Lavoie (1948-2025)
Saint-André-de-Kamouraska

Au centre d'hébergement Villa-Maria de Saint-Alexandre le 6 juin 2025, est décédée à l'âge de 77 ans et 3 mois, Mme Rachel Lavoie; fille de feu Mme Simonne Paradis et de feu M. J.-René Lavoie. Elle demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 11 octobre 2025 dès 13 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h 30, au salon de Saint-Alexandre et de là au cimetière de Saint-André.

Elle était la sœur de : feu Normand (Édith Desjardins), Guy (Lise Ouellet), Marthe (Pierre-André Dubé), André (Bernadette Ouellet). Elle laisse également dans le deuil son neveu, plusieurs nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Lavoie et Paradis ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du centre d'hébergement Villa-Maria pour les bons soins prodigués. Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rosette Chénard Milliard (1933-2025)
Saint-Pacôme

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 25 septembre 2025, est décédée à l'âge de 92 ans et 6 mois Mme Rosette Chénard, épouse de feu M. Robert Milliard; fille de feu Mme Rose-Alma Gagnon et de feu M. Arthur Chénard. Elle demeurait à Saint-Pacôme,

Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Salle DeRoy, 27, rue Principale, Saint-Gabriel-Lalemant, le vendredi 10 octobre 2025 dès 12 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Gabriel et de là au cimetière de Saint-Pacôme.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Colette (feu Yvon A. Lévesque), Diane (Michel Courcy), Huguette (feu Michel Chamberland) (Yvon Drapeau), Gilles (Isabelle Gagnon), André (Béline Lavoie), feu Roberto; ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Rosaire (feu Carmelle Ruest), feu Laurette (feu Paul Bois), Juliette (feu Léopold Chénard), feu Olivette, Robert (Colette D'Anjou), feu Oliva (Yvette Gagnon), Réjean (Marie-Reine Lévesque), Colette (feu Jean-Claude Lévesque), Alain (Micheline Drapeau), Michel (Linda Lévesque). Sont aussi attristés par son départ sa belle-sœur de la famille Milliard, Yolande Dumais (feu Fernand Milliard); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Chénard et Milliard ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés à Dre Marie-Eve O'Reilly-Fromentin ainsi qu'à tout le personnel soignant du 3^e étage de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et du CLSC de La Pocatière, particulièrement à Marilyn Rozon, Émilie Thiboutot, Catherine Bélanger et Sabrina Dubé pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne des maladies du rein, 880-5160, boul. Décarie, Montréal (Québec) H3X 2H9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gilbert Plourde (1950-2025)
Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 15 septembre 2025, est décédé à l'âge de 75 ans et 3 mois M. Gilbert Plourde, époux de Mme Pierrette Chenard; fils de feu Mme Alberta Lévesque et de feu M. Gérard Plourde. Il demeurait à La Pocatière, natif de

Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le lundi 13 octobre 2025 dès 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Pierrette Chenard; ses enfants : Annick (Daniel Marin), Manon (Éric Beaupré), Martin (Isabelle Boutin); ses petits-enfants : William, Jérémy, Charlotte, Florence, Benjamin, Charles-Édouard, Thomas; ses frères et sœurs : Lorraine, Bertin (Pauline Chénard), Michel (Louissette Bélanger), Claudine (Réjean Lévesque), Maxime (Louissette Chénard), Hélène (Réjean Dubé). Il était le beau-frère de : feu Gaétan (Henriette Lavoie), Claudette, Pauline (Bertin Plourde), feu André (Hélène Bernier), René (Clémence Lévesque), Carolle (Paul-Émile Lévesque), Lise (feu Marc-Aurèle D'Anjou), Guy, Louissette (Maxime Plourde), Réjean (Marie-Josée), Annie (Sylvain Drapeau). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Plourde et Chenard ainsi que plusieurs ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du département d'oncologie et des soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jeanne D'Arc Chamberland (1922-2025)
La Pocatière

Est décédée le 18 septembre 2025, à l'âge de 103 ans, Mme Jeanne D'Arc Chamberland, épouse de feu M. Maurice Bérubé.

Ses enfants Langis, Julie et Judith Bérubé auront eu le plaisir de la voir vieillir en santé dans l'amour et l'humour jusqu'au tout dernier moment.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter Judith Bérubé au 514 473-8315.



Avis de décès

Yvan Dionne (1934-2025)
Saint-André-de-Kamouraska

À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup le 9 septembre 2025, est décédé à l'âge de 91 ans et 2 mois M. Yvan Dionne; fils de feu Mme Antonia Paquet et de feu M. Lucien Dionne. Il demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le samedi 11 octobre 2025 dès 10 h. Un dernier hommage lui sera rendu le jour même à 14 h, au salon de Saint-André et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son amie de cœur, Nicole Gagné. Il était le frère de : feu Denis (Lorette Larochelle), feu Normand (Lorraine Lalonde), feu Marcel (Marie Castonguay), feu Jean-Marc (feu Anne-Marie Lévesque), Jacques (Lise Huot), feu Sophie (Gilles Belzile), feu Pierre-Paul, Francis, feu Rodrigue (Monique Bourget) (Michel Gaudreau). Il laisse également dans le deuil sa belle-sœur, Nicole Drouin, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dionne et Gagné ainsi que ses ami(e)s.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jean-Louis Dubé (1941-2025)
Saint-Pascal

À Lévis le 2 septembre 2025, est décédé à l'âge de 84 ans et 7 mois, M. Jean-Louis Dubé, époux de feu Mme Andrée Voyer, conjoint de feu Mme Claire Sirois; fils de feu M. Louis-Philippe Dubé et feu Mme Cécile Morneau. Il était domicilié à Lévis et autrefois

à Sept-Îles et Saint-Pascal-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 11 octobre 2025 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Isabelle Martineau), Caroline (Alain Michaud), Julie (Yanick Chenard); ses petits-enfants : Pierre-Olivier Dubé, Abbigail Dubé (Tomy Bouchard), Gabrielle Paradis. Il était le frère de : feu Jean-Claude (feu Hélène Simard), feu Lorraine (feu Émile Élisée), feu Bertrand (feu Hélène Pelletier) (Marie-Josée Landry), Danièle (feu Lorraine Favreau), Marcelle (Pierrot Bacon); de la famille Voyer, le beau-frère de : feu Hélène (Fernand Langlais), Dolorès (Jacques Vézina). Sont aussi attristés par son départ : son amie de cœur Grace Coté, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1 ou à la Fondation de l'hôpital régional de Sept-Îles, 540, avenue Franquelin, Sept-Îles (Québec) G4R 2M1 ou à la Fondation canadienne des maladies du rein, 880-5160, boul. Décarie, Montréal (Québec) H3X 2H9.

La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel du département d'hémodialyse de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les soins prodigués durant les dernières années.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements

Marguerite Lévesque Emond
Saint-Pascal

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Marguerite Lévesque, survenu le 30 août dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont

été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Jeannine (Gilbert Pelletier), Ghislaine (Réjean Pelletier), Éloi (Ginette Thériault), Florence (Clément Beaudry), Madeleine (Réjean Clouet), Diane (Francis Landry), Francine, Hélène (Daniel Paradis); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petit-fils.

HÉMA-QUÉBEC

André Caron honoré pour son 210^e don

Natif de L'Islet, André Caron a franchi un jalon impressionnant en atteignant son 210^e don de sang. Il a récemment été honoré par Héma-Québec lors d'une soirée de reconnaissance à Québec, où près de 600 personnes se sont réunies afin de célébrer la générosité des donneurs.

JOSÉ SOUCY



André Caron a récemment été honoré par Héma-Québec lors d'une soirée de reconnaissance. Photo tirée de Facebook

Impliqué depuis de nombreuses années, André Caron illustre à lui seul la force du geste répété. «Je suis rendu à mon 210^e don», explique-t-il avec simplicité au *Placoteux*, soulignant au passage qu'il s'agit moins d'un exploit personnel que d'un engagement collectif. «Comme moi, plusieurs donneurs franchissaient le cap symbolique des 100, 200 et même 1700 dons, un chiffre presque inimaginable», ajoute-t-il.

Une soirée marquée par la gratitude

Le banquet rassemblait une foule de personnes, dont quelque 150 à 170 donneurs accompagnés de proches et du personnel d'Héma-Québec. L'ambiance y était chaleureuse, entre fierté et humilité. Chaque donneur qui atteignait un jalon recevait un cadeau symbolique, un certificat ou un trophée selon le nombre de dons cumulés.

Pour André Caron, cette reconnaissance est d'abord un rappel que chaque don compte. «On réalise vite que ce n'est pas seulement une poche de sang, c'est une vie qui peut être sauvée», raconte-t-il.

Souligner la constance des donneurs

Héma-Québec tient chaque année ces soirées afin d'honorer ceux qui franchissent des seuils marquants, soit 100, 200, 300 dons et plus. Dès le 50^e don, un cadeau symbolique est remis. Les donneurs qui franchissent les 1000 dons obtiennent même le statut VIP et une invitation annuelle aux soirées de reconnaissance. En célébrant ainsi ces étapes, l'organisme veut rappeler que le don de sang, de plasma ou de plaquettes demeure un geste vital pour des milliers de patients au Québec.



Avis de décès

Alphonse Caron (1940-2025)
L'Islet (Saint-Eugène)

À l'Hôpital de Montmagny, le 21 septembre 2025, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Alphonse Caron époux de madame Jeanne-Aimée Bélanger. Il était le fils de feu Adélaïde Caron et de feu Alma Ménard. Il demeurait à L'Islet, secteur de Saint-Eugène.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Roberto (Guylaine Bélanger), Martin (Dominique Parent) et Normand (Sandra Miville); ses petits-enfants : Étienne (Mélicha Bernard), feu Laura, Olivier, Thierry (Justine Lortie), Benjamin (Vivianne Richard) et Samuelle; ses arrière-petits-enfants : Thomas et Théo Caron.

Il était le frère de : feu Louis-Esdras (feu Jeanne-D'Arc Bélanger), feu Patrice (feu Gertrude Paquet), feu S. Denise, feu Robert, feu Gilberte (Noël St-Pierre), feu Louise et Henri (Diane Bélanger); de la famille Bélanger, il était le beau-frère de : Jean-Paul (Réjeanne Pelletier), feu Yvon, Noëlla (Yvon Caron), Germain (France Boutin), Conrad, Alain (feu Francine Vaillancourt-Raymonde Faubert), feu Huguette, Desneiges (Marc Bélanger), Marcel et Richard.

Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 3^e étage de l'Hôpital de Montmagny pour leur dévouement, les bons soins prodigués et leur soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8, <https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/> ou à la Fabrique de Saint-Eugène, 51, chemin des Pionniers Est, L'Islet (Québec) G0R 2B0.

Les membres de sa famille vous accueilleront le vendredi 10 octobre de 19 h à 21 h à l'église de Saint-Eugène de L'Islet ainsi que le samedi 11 octobre de 11 h à 14 h au même endroit.

Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 11 octobre 2025 à 14 h à l'église de Saint-Eugène de L'Islet. Ses cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 246-5337, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

COMITÉ DES USAGERS MONTMAGNY-L'ISLET

Un franc succès pour l'activité de fin de vie

Le Comité des usagers Montmagny-L'Islet souligne le succès de l'activité tenue récemment à la Vigie de Saint-Jean-Port-Joli, à laquelle ont participé plus de 30 personnes.

La rencontre a permis au public d'assister à deux conférences gratuites et enrichissantes : *Les soins et l'accompagnement en fin de vie à La Maison d'Hélène* et *Se préparer pour l'entrée en CHSLD*.

Le Comité des usagers a également profité de l'occasion pour se présenter à la population et rappeler ses mandats : renseigner les usagers sur leurs droits et obligations, promouvoir l'amélioration de la qualité des services, défendre les droits et intérêts des usagers, et accompagner

toute personne dans ses démarches, y compris dans le processus de plainte.

Rappelons que toute personne intéressée à s'impliquer pour la défense des droits des usagers du réseau de la santé peut devenir membre bénévole en contactant le Comité des usagers Montmagny-L'Islet au 418 248-0639, poste 25728.

Source : Comité des usagers Montmagny-L'Islet



Plus de 30 personnes étaient présentes. Photo : Courtoisie

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Mgr Pierre Goudreault élu président

C'est un moment marquant pour le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière puisque Mgr Pierre Goudreault, évêque en poste depuis 2018, vient d'être élu président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). En accédant à la plus haute fonction de l'épiscopat canadien, il devient la voix des évêques du pays, et portera désormais les grandes orientations de l'Église catholique à l'échelle nationale.

JOSÉ SOUCY

Mgr Pierre Goudreault, évêque franco-phonique, succède à Mgr William T. McGrattan, anglophone, à la tête de la CECC.

Né le 27 mai 1963 à Rouyn-Noranda, aux confins du Québec et de l'Ontario, Mgr Goudreault a été ordonné prêtre en 1991 avant d'être nommé par le pape François évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 2017. Son adjoint, un anglophone comme le veut la règle de l'alternance entre les deux communautés linguistiques du Canada, est Mgr Donald Bolen.

Depuis 2019, Pierre Goudreault siège au Bureau de direction de la CECC, où il a acquis une expérience qui l'a préparé à cette nouvelle responsabilité. « Je suis reconnaissant à mes confrères évêques pour leur confiance manifestée en m'ayant élu président de la Conférence épiscopale du Canada. J'accueille cette mission dans un esprit de service, désireux de continuer à marcher ensemble pour l'annonce de l'Évangile d'un océan à l'autre », a-t-il déclaré au *Placoteux*, lors d'un bref échange de courriels.

Qu'est-ce que la synodalité?

La synodalité est une manière d'être et de vivre l'Église catholique qui se définit par le fait de « marcher ensemble » en communion, participation et mission, en se mettant à l'écoute de l'Esprit saint et d'autres membres du peuple de Dieu. Le mot vient du grec *syn* (ensemble) et *hodos* (chemin), et renvoie à un processus de collaboration et de discernement au sein de l'Église, notamment à travers des assemblées comme le Synode des évêques.

Elle s'exprime à travers plusieurs dimensions. D'abord, le cheminement, où tous les fidèles sont appelés à participer activement à la vie et à la mission de l'Église. Elle suppose ensuite une attitude d'écoute et de discernement, attentive à la parole de Dieu, à l'Esprit saint, et aux échanges entre pasteurs et fidèles.

La synodalité vise aussi à renforcer la communion, en valorisant la diversité des dons et des charismes au service de l'unité. Elle est intimement liée à la mission évangélisatrice, qui ne peut être accomplie qu'en collaboration. Enfin, il s'agit d'un processus continu, appelé à se déployer dans la vie ordinaire

de l'Église, et pas seulement, lors des grands rassemblements synodaux.

Sous l'impulsion du défunt pape François, cette approche a pris une place centrale au cours des dernières années. Elle a marqué les synodes sur la famille, les jeunes, l'Amazonie, et plus récemment, le Synode sur la synodalité (2023-2024). Elle se veut ainsi une réponse aux défis contemporains, comme la lutte contre les abus, la nécessité de transparence, et l'exigence de reddition de comptes. Plus largement, elle représente un appel à la conversion, pour rendre l'Église plus ouverte, plus humble, et plus proche des réalités du monde. (J.S.)

Une direction renouvelée

Outre l'élection de Mgr Goudreault, l'assemblée plénière de la CECC a aussi élu Mgr Donald Bolen, archevêque de Régina en Saskatchewan, comme vice-président. Deux cotrésoriers complètent l'équipe, en l'occurrence Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe (secteur français, deuxième mandat), et Mgr Mark Hagemoen, évêque de Saskatoon (secteur anglais, premier mandat). Ces quatre membres forment le Bureau de direction et siègent de droit au Conseil permanent.

Celui-ci regroupe également de nouveaux représentants régionaux : Mgr Peter Hundt (Atlantique), Mgr Alain Faubert (Québec), Mgr Daniel J. Miehm (Ontario) et Mgr Murray Chatlain (Ouest). Pour le secteur français, Mgr Guy Desrochers et Mgr Pierre-Olivier Tremblay ont été réélus. Enfin, quatre évêques de premier plan demeurent membres permanents, soit le cardinal Gérald C. Lacroix (Québec), le cardinal Frank Leo (Toronto), Mgr Christian Lépine (Montréal) et Mgr Lawrence Huculak (Winnipeg, Église ukrainienne).

Lors de cette assemblée plénière, les évêques canadiens ont évoqué plus particulièrement l'unité des chrétiens, avec des invités œcuméniques et la présentation du projet de Stratégie œcuménique nationale par la commission épiscopale pour l'unité des chrétiens. Ils ont aussi parlé du 1700^e anniversaire du concile de Nicée.

Il fut également question de la protection des mineurs contre les abus sexuels, afin d'informer les évêques et de les aider à améliorer leurs politiques de protection. On a aussi abordé la synodalité, un an après la remise du Document final du Synode des évêques, ainsi que l'intelligence artificielle. Enfin, les évêques ont renouvelé leur souhait de poursuivre le processus de guérison et de réconciliation avec les peuples autochtones, initié par le pape François lors de sa visite au Canada en 2022.

Le rôle de la CECC

Fondée en 1943 et reconnue par le Saint-Siège en 1948, la Conférence des évêques catholiques du Canada constitue l'instance de concertation et de leadership spirituel des évêques du pays. Elle prend position sur des enjeux sociaux et éthiques, publie des lettres pastorales, et coordonne la vie de l'Église dans un Canada marqué par la diversité linguistique et culturelle.



Mgr Pierre Goudreault est désormais président de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Photo : Vatican News

Un don apprécié

La Montée, centre de prévention et de traitement des dépendances situé à Rivière-Ouelle, a reçu récemment un don de 300 \$ du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel.

Cette contribution vise à soutenir la mission de l'organisme, qui accompagne depuis près de 40 ans les personnes aux prises avec des problématiques liées à l'alcool, aux drogues, aux médicaments ou au jeu. Le centre offre notamment un

programme de traitement de trois semaines avec hébergement, en plus de proposer des activités de prévention et de sensibilisation dans différents milieux de la région.

Source : La Montée

TRAITEMENT ANTIROUILLE

Pensez à prendre rendez-vous pour le **TRAITEMENT ANTIROUILLE HAUTE PERFORMANCE 2 ANS** sur votre véhicule et profitez d'un **LAVAGE EXTÉRIEUR ET LAVAGE SOUS CARROSSERIE GRATUIT!**

IMPORTANT : Vous avez jusqu'au 31 octobre 2025 (dernier rendez-vous) pour profiter de l'offre! Réservez tôt!

Prenez rendez-vous sans tarder avec un carrossier professionnel au

418 308-1001

SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire



216, rue Rochette, Saint-Pascal • info@kamouraska.carrxpert.com





OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR·RICE GÉNÉRAL·E
ADJOINT·E - DÉVELOPPEMENT

Municipalité de Kamouraska

Située le long du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et Rivière-du-Loup, Kamouraska compte plus de **600 habitants** et offre un **cadre de vie paisible et convivial**. Entre paysages pittoresques, vie communautaire dynamique et projets de développement stimulants, chaque jour est l'occasion de **contribuer à des initiatives concrètes** et de **s'épanouir professionnellement**.

La Municipalité de Kamouraska recherche un·e **leader stratégique et engagé·e** pour le poste de **DIRECTEUR·RICE GÉNÉRAL·E ADJOINT·E - DÉVELOPPEMENT**, avec l'ambition et le potentiel de **progresser vers une fonction de direction générale à moyen terme**.

Sous l'autorité de la directrice générale - greffière-trésorière, vous aurez pour mandat de :

Principales fonctions :

- Diriger, mettre en œuvre et développer les stratégies liées au plan de développement de la municipalité;
- Élaborer, actualiser et appliquer les politiques et règlements municipaux;
- Soutenir la directrice générale dans ses responsabilités et assurer son remplacement en cas d'absence;
- Accompagner et appuyer les différents comités de la municipalité.

Administration générale :

- Assister aux plénières et aux séances du conseil municipal, lorsque requis;
- Assurer les communications entre la direction générale, le conseil et les employés;
- Participer aux redditions de compte et offrir un soutien administratif aux greffes;
- Assumer la préparation et la mise en œuvre des mesures d'urgence de la municipalité.

Développement et partenariat :

- Accompagner le conseil municipal dans la mise en œuvre et la gestion des dossiers de développement :
 - Monter et structurer les dossiers;
 - Assurer différentes activités de développement et procéder aux suivis;
 - Rechercher le financement nécessaire et préparer les demandes de subvention;
 - Élaborer et gérer les budgets de projets;
 - Effectuer les suivis nécessaires.
- Favoriser la concertation avec les différents acteurs de la communauté (MRC, municipalités) et les autres agents de développement du territoire.

Profil recherché :

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent et expérience significative dans un poste similaire;
- Maîtrise du français oral et écrit ainsi que de la Suite Office;
- Leadership mobilisateur, créativité et esprit de synthèse;
- Habiletés relationnelles reconnues : tact, diplomatie et sens politique;
- Approche orientée solutions, favorisant la collaboration, la mobilisation autour de projets.

Pourquoi choisir la Municipalité de Kamouraska ?

Rejoindre Kamouraska, c'est **participer à des projets stimulants** au sein d'une **communauté dynamique**, tout en ayant la possibilité de **faire une vraie différence** et de bénéficier d'un équilibre unique entre qualité de vie et engagement professionnel.

Ce que nous offrons :

- Poste cadre permanent, 35 h/semaine, avec horaire de 4 jours.
- Salaire reflétant votre expérience.
- Assurance collective et RVER avec contribution de l'employeur.
- 13 jours fériés et 3 congés personnels/maladie.
- Une équipe de proximité, autonome et bienveillante, où l'entraide et le plaisir sont au rendez-vous.
- Possibilité d'évoluer vers une fonction de direction générale à moyen terme.

Rejoignez une communauté dynamique et engagée, où vos projets prennent vie et votre talent fait la différence.

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Madame Mychelle Lévesque, Directrice générale - Greffière-Trésorière de la Municipalité de Kamouraska, par courriel à Isabelle Lavoie (isabelle@gorh.co), au plus tard le 7 novembre 2025 à 16 h.

0337H4025

Michael Schmouh prend la présidence de la COFEC

La Corporation des Fêtes, événements et espaces culturels (COFEC) de Saint-Jean-Port-Joli a un nouveau visage à sa tête. Élu par acclamation lors de la récente assemblée générale annuelle, Michael Schmouh succède ainsi à Louise Fortin, qui avait assuré la présidence depuis 2022.

JOSÉ SOUCY

Résident de Saint-Jean-Port-Joli, détenteur d'une maîtrise en gestion municipale, et fort de plus de 40 ans d'expérience en développement local et régional, Michael Schmouh a notamment occupé le poste de directeur général de la Ville de La Pocatière jusqu'en 2013. Enthousiaste à l'idée de s'impliquer dans la vie culturelle du village, il a déclaré : « La COFEC est actuellement investie dans un projet culturel et touristique structurant pour notre municipalité, et c'est avec enthousiasme que j'entends m'impliquer. »

Le directeur général de la COFEC, François Garon, a tenu au passage à saluer le travail de la présidente sortante. « Louise a été présidente dans un moment charnière pour la COFEC et elle a su, grâce à ses compétences, son engagement et son dévouement nous mener à bon port. »

Un été riche en événements

La COFEC a aussi profité de l'annonce

de son nouveau président pour dresser le bilan d'un été 2025 qui a été foisonnant. En effet, la 36^e édition des Concerts d'été au parc Chanoine-Fleury, dirigée par Alain Castonguay, a attiré un public nombreux chaque dimanche du 13 juillet au 10 août, de sorte qu'une nouvelle saison est déjà prévue.

Le festival Chants de marins, du 14 au 17 août, a quant à lui marqué sa 25^e édition en réunissant plus de 25 artistes, dont Dominique Fils-Aimé qui a offert un concert au lever du soleil sur le quai. Le 13 septembre, la deuxième édition du Festival des vins de Saint-Jean-Port-Joli a rassemblé de nombreux visiteurs, et a permis d'amasser 6600 \$ au profit des activités de la COFEC. Enfin, l'année se conclura avec la 25^e édition des Violons d'automne du 17 au 19 octobre, promettant une programmation électrisante de musique traditionnelle.

DU SÉRIEUX
DANS LES SOINS,
DE LA CHALEUR
AU QUOTIDIEN

OFFRE D'EMPLOI
INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRE

**LES RÉSIDENCES
LABRIE**

REJOIGNEZ-NOUS !

POSTULEZ : recrutement@ebenresidences.ca

4451H4025

Émile Patère au Café culturel L'lette

Le Café culturel L'lette accueillera le dimanche 9 novembre à 14 h 30 un artiste de la relève aussi inventif qu'attachant, Émile Patère. Multi-instrumentiste, auteur-compositeur et luthier, il présentera un spectacle solo où se mêlent humour, sensibilité et chansons accrocheuses.

JOSÉ SOUCY

Après avoir électrisé Waterloo en mars avec sa Patère électrique, et charmé les foules à Québec ainsi qu'aux Francos de Montréal avec sa Clé géante — une réplique fidèle, mais 14 fois plus imposante qu'un véritable instrument — l'artiste débarque à L'Islet avec un univers où l'originalité est reine.

Un parcours créatif singulier

Diplômé tout récemment de l'École

nationale de la chanson, Émile Patère écrit et compose depuis l'adolescence. Curieux et passionné, il fabrique lui-même plusieurs de ses instruments, souvent inusités, toujours fascinants. À l'aise autant derrière un piano que sur tout ce qui a des frettes, il aborde la chanson comme un terrain de jeu, bricolant des sonorités inattendues qui séduisent autant par leur fraîcheur que par leur inventivité.

Une invitation à la découverte

Le spectacle s'annonce comme une plongée dans un univers musical où la créativité contagieuse d'Émile Patère ne manquera pas de surprendre et de charmer. Ses textes drôles et sensibles témoignent d'une plume qui n'a pas peur de sortir des sentiers battus.

L'événement, présenté par Arts et culture L'Islet, se tiendra au Café culturel L'lette situé au 50, chemin des Pionniers Est, à L'Islet. L'entrée se fait sur contribution volontaire, en argent comptant seulement, avec un montant suggéré de 10 \$. Pour information : 418 247-3331 ou via la page Facebook d'Arts et culture L'Islet.



Émile Patère débarque à L'Islet avec un univers où l'originalité est reine. Photo tirée de Facebook

OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

**Cette offre est un poste
à temps plein, 40 h / semaine**

**Veillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :**

point S
point-s.ca/pneusfm

PNEUS F.M.
595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Télééc. : 418 492-9883

J'te cré pas!

Né à Trois-Pistoles dans la MRC des Basques il y a 28 ans, le Rendez-vous des Grandes Gueules continue de prendre la route, comme un vieux conte qui se réinvente à chaque détour. Cette année encore, il s'épivarde et sème ses histoires jusque dans nos villages : à la Pizzeria Chez Pepita de Saint-Germain-de-Kamouraska et au musée de la Mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli.

Du 6 au 13 octobre, une cinquantaine de conteurs et d'artistes des mots feront du Bas-Saint-Laurent leur grand théâtre. Cabarets de contes et de poésie, spectacles solos, concours de menterie, soirées dansantes et rencontres improbables, le festival déroule un tapis bigarré où l'imaginaire se mêle à la tradition orale. On raconte que certaines histoires voyageront des Jardins de Métis jusqu'à la Forge de Saint-Anaclet, avant de trouver refuge à Saint-Jean-Port-Joli.

Chaque scène deviendra une clairière où la parole jaillit comme une rivière. Les voix anciennes croiseront celles de la relève lors de rencontres intergénérationnelles, des étincelles jailliront et, qui sait, peut-être embraseront-elles la scène des Cabarets des

Forges ou de la grande Veillée de la francophonie. Et pendant que le public prêterait l'oreille, des centaines d'enfants découvriront à l'école que les histoires ont ce pouvoir unique : transformer une simple salle de classe en pays fabuleux.

Le Rendez-vous des Grandes Gueules, c'est un festin de mots, un marché d'images, une fête qui se vit autant dans le rire que dans l'émerveillement. Alors, laissez-vous happer par ce cortège de grandes voix qui savent faire danser les syllabes et vibrer les mémoires.

La programmation complète, les tarifs et la liste des artistes invités sont disponibles sur rendezvousdesgrandesgueules.com. Les billets y sont disponibles. (M.L.)



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA

NOUS RECRUTONS !

**Conducteur(trice)
Opérateur(trice) - Classe 3 F**
Temps partiel (sur appel)

Envoyez votre candidature : dg@rigmrk.com
581-673-7344

DESCRIPTION DE POSTE :

- Collecte des matières résiduelles à l'aide de camions à chargement latéral ou frontal
- Utilisation de technologies embarquées : tablette, caméras, système de géolocalisation
- Rondes de sécurité avant et après les collectes
- Communication des incidents et anomalies au responsable

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Temps partiel (remplacements, vacances, maladies)
- Début des journées dès 4 h, fin vers 14 h
- Salaire à partir de 25 \$/h
- Départ des camions depuis le garage à Saint-Gabriel-Lalemant
- Formation sur la collecte offerte sur place

PROFIL RECHERCHÉ :

- Permis de conduire classe 3 valide avec mention F
- Bon dossier de conduite
- Expérience avec camions à chargement latéral ou frontal (atout)
- Aisance avec outils technologiques (atout)
- Ponctualité, fiabilité, autonomie, rigueur
- Esprit d'équipe et entretient

Une communauté soudée autour de la Maison Chapais

L'Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Bouteillerie (APSDB), propriétaire et gestionnaire de la Maison Chapais, a récemment profité de la fin de la saison touristique pour souligner l'implication des citoyens dans la vie culturelle et sociale du village.

Un cinq à sept, organisé en collaboration avec la Municipalité, a rassemblé une cinquantaine de personnes. Pauline Martin, présidente de l'APSDB, a rendu hommage aux comités qui animent le milieu, de l'Association sportive au

comité de la Fabrique, en passant par le Cercle de Fermières, la Maison de Jean-Baptiste et d'autres. La doyenne Thérèse R. Garon a été particulièrement saluée pour son rôle exemplaire. La soirée s'est terminée sur une prestation musicale offerte par Gratien Landry.

L'APSDB a également profité de l'occasion pour souligner l'appui financier du Comité de développement de Saint-Denis, qui a permis de réaliser des travaux urgents sur les galeries de la Maison Chapais, en préparation d'importantes rénovations à venir.

La directrice-conservatrice Andréanne Vailles a pour sa part dévoilé les résultats

d'une campagne de sociofinancement visant la création d'un parcours patrimonial. L'objectif a été dépassé grâce à plus de 170 dons et à l'appui d'entreprises locales, permettant de récolter 20 000 \$. Le projet sera bonifié d'une contribution additionnelle de 15 000 \$ provenant du programme Fonds Horizons d'ici du ministère du Tourisme du Québec.

« Cette réussite témoigne qu'il y a toute une communauté qui a à cœur de faire connaître la richesse de son patrimoine, et que les musées en région jouent un rôle dans le développement local », a souligné Andréanne Vailles. (M.L.)



Avis public de révision de la liste électorale

Scrutin du 2 novembre 2025

Par cet avis public, Louise St-Pierre, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 2 octobre 2025. La révision de la liste n'aura lieu que si la tenue d'un scrutin la rend obligatoire.
 2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
 3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
- De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.
- NOTE :** Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

**Adresse : Salle du conseil de l'hôtel de ville
465, rue Taché, Saint-Pascal**

**Jours et heures : Jeudi 16 octobre 2025 de 17 h à 20 h
Lundi 20 octobre 2025 de 10 h à 13 h**

- 4.1 Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

Moyen pour présenter la demande : par visioconférence

**Jours et heures : Jeudi 16 octobre 2025 de 17 h à 20 h
Lundi 20 octobre 2025 de 10 h à 13 h**

Toute personne qui souhaite présenter une demande par visioconférence doit prendre rendez-vous en formulant sa demande par courriel à elections@villestpascal.com avant le lundi 20 octobre 2025 à 13 h.

La demande en visioconférence doit permettre aux réviseurs de voir et d'entendre en tout temps la personne qui fait la demande. La communication doit se faire en temps réel, au moyen de l'application Teams. Il est de la responsabilité de la personne qui requiert cette modalité lors de la révision d'avoir les équipements requis pour le bon fonctionnement de la visioconférence. Les pièces d'identité et justificatives doivent être présentées de manière visible à la caméra.

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Louise St-Pierre
Adresse : 465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-2312, poste 214
Courriel : elections@villestpascal.com

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour d'octobre 2025.

La présidente d'élection,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Catherine Langlois, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la MRC.

1. La liste électorale de la MRC a été déposée au bureau de la MRC le 3 octobre 2025.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
 2. Pour voter pour le poste de préfet, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
 3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
- De plus, le 2 novembre 2025, remplir l'une des deux conditions suivantes :
- Avoir votre domicile sur le territoire de la MRC et, depuis au moins six mois, au Québec.
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la MRC.
- NOTE :** Si votre domicile n'est pas dans la MRC et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié ou non domicilié dans une municipalité locale du territoire de la MRC, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision de cette municipalité. Vous devrez consulter l'avis public de révision de cette municipalité pour connaître les modalités de la révision.

5. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans un territoire non organisé (TNO) de la MRC, vous pourrez présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : 629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0
**Jours et heures : Jeudi 16 octobre 2025, de 17 h à 20 h
Lundi 20 octobre 2025, de 10 h à 13 h**

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur un territoire non organisé (TNO) de la MRC doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection aux coordonnées ci-dessous.

Donné à Saint-Pascal, le 6 octobre 2025.

**Catherine Langlois
Présidente d'élection**

Adresse : 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-1660, poste 259

Ralph Lizotte conclut sa saison en force

Mission accomplie pour Ralph Lizotte, 14 ans, de Saint-Onésime-d'Ixworth, qui a brillé lors du programme double de fin de saison en courses Sport Compact à l'Autodrome de Montmagny. Le jeune pilote a en effet remporté les deux finales de 25 tours, s'élançant de la sixième position pour finalement devancer les onze autres concurrents de la série.

Avec ces deux victoires, Ralph boucle ainsi sa première saison complète dans cette nouvelle catégorie en quatrième position au classement général, malgré deux courses manquées. «Une performance prometteuse pour un pilote qui s'adapte rapidement à son environnement», déclare le père du jeune coureur, Cédric Lizotte.

Ajustements et apprentissages

La journée s'est amorcée par deux séances d'exercice et une qualification. À chaque passage, l'équipe a peaufiné les réglages de la suspension, ce qui a permis d'améliorer les temps au tour et d'accroître la confiance du pilote. «La voiture

était soudée à la piste», résume son père. Toutefois, la surchauffe des pneus en fin de course a causé quelques difficultés en sortie de courbe, signe que des ajustements restent à faire pour la saison prochaine.

Conformité et vitesse

Pas moins de trois inspections techniques ont confirmé la conformité du bolide aux règles strictes de la série. Ralph a d'ailleurs atteint une vitesse d'entrée en virage de 130 km/h, ce qui démontre son sang-froid et sa maîtrise derrière le volant. «Sans nos commanditaires, nous n'aurions pas pu viser le podium», conclut son père, conscient de l'importance du soutien reçu tout au long de la saison. (J.S.)



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024-2025-2026 (3^e ANNÉE)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Noélie Hébert Tardif, greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour le 3^e exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2026, est déposé au bureau du greffier-trésorier, sis au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, en date du 25 septembre 2025;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 3^e exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité ou au Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^e, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée « **Demande de révision du rôle d'évaluation foncière** ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : mrckamouraska.com dans la section « espace citoyen », sous l'onglet « rôle d'évaluation »;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 201-2017 de la MRC de Kamouraska, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être déposée à la MRC de Kamouraska, sise au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Avis donné à Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 25 septembre 2025.

Noélie Hébert Tardif
Greffière-trésorière adjointe



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI
DE KAMOURASKA

0340H4025

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2^e ANNÉE

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné Pierre Leclerc, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri.

En conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2025-2026 et 2027 de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri 2025, 2026 et 2027 a été déposé par voie électronique, le 13 septembre 2025.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri aux heures habituelles d'ouverture, situé au 11A, Côte de l'Église, Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Espace citoyen », dans la page « Rôle d'évaluation »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à l'attention de Madame Catherine Langlois, directrice générale à la MRC de Kamouraska située au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

DONNÉ À SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI, CE 30^e JOUR DE SEPTEMBRE 2025.

Pierre Leclerc,
Directeur général/greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants et occupants d'un établissement d'entreprise

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Catherine Langlois, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants et occupants d'un établissement d'entreprise :

- Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la MRC depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
- Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
- Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

- Si vous êtes une électrice ou un électeur non domicilié dans une municipalité locale sur le territoire de la MRC ou dans un territoire non organisé de la MRC, vous devez transmettre votre formulaire avant le **20 octobre 2025 à 13 h** pour que votre demande soit valide pour l'élection en cours.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

Donné à Saint-Pascal, le 6 octobre 2025.

Catherine Langlois
Présidente d'élection

Adresse : 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-1660, poste 259

0620H4025.2



AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE

0344H4025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2024, 2025 et 2026 de la Ville de Saint-Pascal a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2025.

Pour l'exercice financier 2026 du rôle d'évaluation foncière 2024, 2025 et 2026 de la Ville de Saint-Pascal, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : <https://mrckamouraska.com> dans l'onglet « Espace citoyen » « Rôle d'évaluation ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi, par poste recommandée à la MRC de Kamouraska, à l'attention de Madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Fait à Saint-Pascal, ce 1^{er} jour d'octobre 2025.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA



Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupants et occupants d'un établissement d'entreprise

Scrutin du 2 novembre 2025

Par cet avis public, Louise St-Pierre, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

- Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
- Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
- Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

- Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 20 octobre 2025 à 13 h.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Madame Louise St-Pierre
Adresse : 465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Téléphone : 418 492-2312, poste 214
Courriel : elections@villestpascal.com

Donné à Saint-Pascal, ce 1^{er} jour d'octobre 2025.

La présidente d'élection,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H4025_3

BIBLIOTHÈQUE ODILE BOUCHER

Mont-Carmel HALLOWEEN. La bibliothèque Odile Boucher, 22 rue de la Fabrique, Mont-Carmel vous invite à fêter l'Halloween avec une distribution de bonbons. Date et heure : le vendredi 31 octobre 2025 de 15h30 à 16h30. On vous attend en grand nombre.

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle NOUVEAUTÉ. Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle innovent : lot cumulatif sur tour spécial avec possibilité de gain à 1100\$ après 12 semaines. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle GOL 2CO. Des prix d'une valeur de 2500\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CERCLE DE FERMIFIÈRES

Saint-Roch-des-Aulnaies DINER AUTOMNAL. Le Cercle de Fermières de Saint-Roch-des-Aulnaies vous invite à un dîner automnal. Date : le dimanche 19 octobre 2025 de 11h30 à 13h00. Lieu : la salle communautaire, 1038 de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies. Au menu : soupes aux légumes, mijoté de porc, gâteau aux pommes, sauce au rhum, pain, beurre et breuvage. Coût : adulte 20\$, enfant de 6 à 12 ans 8\$. Les billets sont en vente auprès de : Collette (418 354-7729) ou Julie (418 354-2380).

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10086

Saint-Pacôme. POULET B.B.Q. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à son 1er repas de la saison : poulet B.B.Q. pour emporter ou déguster



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Boutellerie

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal lors de la séance tenue le 3 septembre 2025 :

- ✓ Règlement sur le plan d'urbanisme numéro **380**
- ✓ Règlement de zonage numéro **381**
- ✓ Règlement sur la construction numéro **383**
- ✓ Règlement sur le lotissement numéro **382**
- ✓ Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro **384**
- ✓ Règlement sur la tarification des services en urbanisme numéro **385**

Ces règlements ont pour but de modifier certaines dispositions des divers règlements d'urbanisme s'appliquant sur son territoire tout en se conformant au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC de Kamouraska.

La MRC de Kamouraska a délivré un certificat de conformité à l'égard de ces règlements le 29 septembre 2025.

Ces règlements sont entrés en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC, soit le 29 septembre 2025, et sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 5 route 287 à Saint-Denis-De La Boutellerie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Denis-De La Boutellerie, ce 2^e jour d'octobre 2025.

Noélie Hébert Tardif
Directrice générale et greffière-trésorière

0328H4025_2



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Anthony Masson, directeur général et greffier-trésorier de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska, aux contribuables des municipalités et des territoires non organisés sur le territoire desquels la Régie a compétence, que :

- Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska a adopté, lors de l'assemblée tenue le 17 septembre 2025, le Règlement numéro 7-2025, décrétant une dépense de 1 200 000 \$ et un emprunt de 1 200 000 \$ pour l'acquisition de deux camions de collecte de matières résiduelles à chargement latéral.
- Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Régie, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Régie. Ils peuvent également s'informer auprès de leur municipalité, qui a reçu ledit règlement pour approbation.
- Les contribuables des municipalités et des territoires visés par le règlement numéro 7-2025 peuvent s'opposer à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en transmettant à ce dernier leur opposition écrite dans un délai de trente (30) jours suivant la publication du présent avis.

Donné à La Pocatière,
18 septembre 2025.

Anthony Masson
Directeur général et greffier-trésorier
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska

7531E4025

sur place. Date : le dimanche 2 novembre 2025 de 16h30 à 18h30. Lieu : centre de ski de Saint-Pacôme. Prix : \$21. Pour informations, communiquez avec Nicole (418-308-0563) ou Donald (418-308-0672) Bienvenue à tous

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile
SOUPER DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier, le dimanche 19 octobre 2025 à 15 h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Pour informations : 418.291.6205.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Alexandre
DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de bingo et danse. Date : le mardi le 14 octobre 2025 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15 \$. Pour information et réservation : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice Bélanger (418-495-1153 / 418-495-5364.) Bienvenue.

CLUB OPTIMISTE

Saint-Pascal
VINS ET FROMAGES. Le Club optimiste de Saint-Pascal organise l'incontournable événement « Vins et fromages » en formule à emporter, au profit des jeunes de notre communauté. Au menu : plateaux de fromages, 4 bouteilles de vins (2 blancs/2 rouges), plusieurs accompagnements et un dessert. Date : le samedi 1^{er} novembre 2025 entre 17h et 18h. Lieu : Stationnement de la salle communautaire de Kamouraska. Les billets sont en vente au prix de 220\$, auprès de Denise Landry 418 492-6622 ou tout autre membre optimiste. Vous avez jusqu'au 29 septembre 2024 pour vous procurer un billet. Merci de votre participation !

DÉVELOPPEMENT ET LOISIRS

Sainte-Hélène
FÊTE DES RÉCOLTES. La municipalité de Sainte-Hélène célèbre la Fête des récoltes. Date : le samedi 11 octobre 2025. Lieu : la salle municipale de Sainte-Hélène. Au programme : des jeux d'époque et un concours de tartes et pâtés avec prix à gagner. Apporte un plat à partager pour le souper. Une contribution de 5\$ (offert au comité du Festival Héritage) est demandée pour assister à la présentation du chansonnier Yannick Lavoie à 20h. Pour informations : Isabelle (418 492-6830 poste 104.)

LES ALCOOLIQUE ANONYMES

Saint-Pascal
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite.
-Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

La Pocatière
La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-l'Islet vous invite à son AGA le mercredi 15 octobre à 19 h à l'ITAQ, campus La Pocatière. Après la réunion, nous aurons une conférence de M. Normand Fleury ayant comme thème: Jardinez les parfums. Bienvenue !

PETITE ANNONCES

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

AUTOMOBILES/MOTORISÉS

SAAB 9,5 à vendre. 2008, familiale, automatique, 2,3L, Turbo, grise, intérieur cuir. 260000 km. Prix : 2300\$. Pour informations : 418 598-3996 (06/10)

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, VTT, motoneiges et voitures au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1^{er} et 2^e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR ASPIRATEURS reconditionnés à neuf. Service. Beaucoup de pièces de marque ELECTROLUX, FILTER QUEEN, RAINBOW. 418 498-2575 (13/10)

RECHERCHE HISTORIQUE

GARAGE M. BOURGAULT. Je cherche une photo ou une image du premier garage M. Bourgault à Sainte-Anne-de-La-Pocatière. Période : avant 1951, soit 1934 environ. Appelez svp le 418 856-4641. (06/10)

Pliage - Recouvrement
Mouleurs de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les
Bardeaux TM
REVÊTEMENT
Tél.: 418 492-1384
Télec.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL


Gaëtan Ouellet, prop. 335510724

LEMIEUX
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

0793HK624

À VENDRE

Pommes de terre


PATATES ROUGES

Sac de 50 lb.

Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : **418 498-3307**

2993H3925

SUDOKU

JEU N° 940

							6	
		4		3		5		
2		7						
	9		8					
7		6						3
	5			9		6	1	4
	7			5		8		
		9	3		2			
			4				2	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

9	2	3	6	4	7	8	1	5
1	5	7	8	2	3	6	4	9
6	8	4	8	1	5	9	2	3
4	1	4	9	7	6	2	5	8
3	8	3	5	1	4	9	6	7
7	5	1	6	3	2	7	5	4
8	8	1	4	5	1	3	8	2
2	2	6	5	9	2	1	8	4
7	4	7	3	6	5	9	2	1
6	7	2	8	4	6	7	3	5

MOTS CROISÉS

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

HORIZONTALEMENT

- Chien à trois têtes — Celui qui reçoit.
- S'emploie pour faire peur — Parties d'une feuille.
- Pas trop cuites — Est sécrétée par le foie.
- Sortie — Dans un titre universitaire — Le dinar y circule.
- Cépage blanc du Bordelais.
- Pour boucher un trou — Grosse mouche piqueuse.
- Prince troyen — Petite pomme — Général américain.
- Strontium — Ovation sportive.
- Affirmation — Faire boire.
- Remis en vigueur — Bête à laine.

- Pointe d'Espagne — Prendre du ventre.
- Clarifié — Crochet double.

VERTICALEMENT

- Personne qui glorifie quelque chose — Enjolivé.
- Dieu grec des Vents — Relatif à l'ongle.
- Brutalité — Aussi.
- Du verbe être.
- Adversaire — Docteur de la loi juive.
- Vin grec résiné — Trou perdu.
- Division de l'histoire — Le lapin en est un.
- Aluminium — Bonaventure.
- Petite fenêtre étanche — Voisin

- du bouleau.
- Élan — Véhicules.
- Elle est souvent regardée — Gonflements.
- Alcaloïde — Curieux.

RÉPONSE DU JEU

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	E	R	B	E	R	E	H	O	T	E
2	H	O	U	R	N	E	R	L	A	V	E
3	A	L	E	R	E	N	T	E	R	E	S
4	A	V	E	L	E	N	T	E	R	E	S
5	I	N	O	T	E	R	E	S			
6	T	R	O	S	E	N	T	E	R	E	S
7	L	E	E								
8	A	V	E	L	E	N	T	E	R	E	S
9	C	E	R	B	E	R	E	H	O	T	E
10	E	L	A	N							
11	G	O	N	F	L	E	M	E	N	T	E
12	D	E	L	E	N	T	E	R	E	S	

Petites annonces

**RABAIS SUR
NOS MODÈLES
2024**

**GRAND
CHEROKEE
LAREDO 2024 #24102**

**RABAIS DE
18 000\$**



**DODGE HORNET
2025 PHEV
AVEC
ENSEMBLE
NOIR #25065**

**SEULEMENT
164\$*
par semaine + tx**



**Plus de 100
véhicules d'occasion
au MEILLEUR PRIX
et prêts à prendre
la route**

**VENTE
VIP
7, 8 ET 9
OCTOBRE**



**Venez faire
votre offre!**

**Venez
commander
votre 2026 dès
maintenant!**



**WRANGLER 4XE
WYLLIS HYBRID
BRANCHABLE
2 toits, groupe
techno et
commodités
inclus**

**SEULEMENT
198\$*
par semaine + tx**



**Un seul
endroit...**

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

La puissance d'un groupe



MATHIEU DE CARUFEL
Directeur des ventes



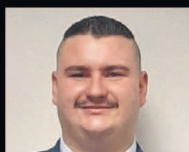
TONY LEFRANÇOIS
Directeur général



BENOÎT CHOUINARD
Conseiller aux ventes
418 863-7430



OLIVIER DIONNE
Conseiller aux ventes
418 714-7707



OVIDE LÉVESQUE
Conseiller aux ventes
418 551-2532



DENYS DESROSIERS
Conseiller aux ventes



JEAN LAPLANTE
Conseiller aux ventes



MARIE-ÈVE DUMONT
Directrice commerciale

*** Financement à partir de 4.99% sur 96 mois. Voir les détails avec un conseiller.**

255, av. Patry, Saint-Pascal 418 492-3432 • 1 800 363-3432 • www.groupeolivier.com